

Second Session Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

Deuxième session de la quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Committee on

Délibérations du Comité permanent du

Rules, Procedures and the Rights of Parliament

Chair:

Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

Président :

The Honourable DONALD H. OLIVER	L'honorable DONALD H. OLIVER		
Tuesday, June 2, 2009	Le mardi 2 juin 2009		
Issue No. 9	Fascicule nº 9		
Fourth meeting on:	Quatrième réunion concernant :		
Study on the Senate committee system	L'étude sur le système de comités du Sénat		
WITNESSES: (See back cover)	TÉMOINS : (Voir à l'endos)		

THE STANDING COMMITTEE ON RULES, PROCEDURES AND THE RIGHTS OF PARLIAMENT

The Honourable Donald H. Oliver, Chair

The Honourable David P. Smith, P.C., Deputy Chair and

The Honourable Senators:

Andreychuk Joyal, P.C. Brown Keon Cools * LeBreton, P.C. Corbin (or Comeau) * Cowan Losier-Cool (or Tardif) McCoy Nolin Duffy Robichaud, P.C. Fraser Furey

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ PERMANENT DU RÈGLEMENT, DE LA PROCÉDURE ET DES DROITS DU PARLEMENT

Président : L'honorable Donald H. Oliver

Vice-président : L'honorable David P. Smith, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk
Brown
Cools
Corbin
* Cowan
(ou Tardif)
Duffy
Fraser
Furey

* Membres d'office

(Quorum 4)

Joyal, C.P. Keon

* LeBreton, C.P. (ou Comeau) Losier-Cool McCoy Nolin

Robichaud, C.P.

Published by the Senate of Canada

Publié par le Sénat du Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5 Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 2, 2009 (15)

[English]

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day, at 9:37 a.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable Donald H. Oliver, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Brown, Corbin, Duffy, Fraser, Joyal, P.C., Keon, Nolin, Oliver, Robichaud, P.C. and Smith, P.C. (11).

In attendance: Michel Bédard and Sebastian Spano, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 25, 2009, the committee continued its examination of the Senate committee system (for complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, issue No. 5.) WITNESSES:

Senate of Canada:

The Honourable Colin Kenny, Senator;

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., Senator;

The Honourable Terry Stratton, Senator.

At 9:40 a.m., Senator Kenny made a presentation and answered questions.

At 10:30 a.m., Senator Carstairs, P.C., and Senator Stratton each made a presentation and, together, answered questions.

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 2 juin 2009 (15)

[Traduction]

Le Comité sénatorial du règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 37 dans la salle 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Donald H. Oliver (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuk, Brown, Corbin, Duffy, Fraser, Joyal, C.P., Keon, Nolin, Oliver, Robichaud, C.P. et Smith, C.P. (11).

Sont présents: Michel Bédard et Sebastien Spano, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 mars 2009, le comité poursuit son étude sur le système de comités du Sénat. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 5 des délibérations du comité.)

TÉMOINS :

Sénat du Canada:

L'honorable Colin Kenny, sénateur;

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., sénateur;

L'honorable Terry Stratton, sénateur.

À 9 h 40, le sénateur Kenny fait une présentation, puis répond aux questions.

À 10 h 30, le sénateur Carstairs, C.P. et le sénateur Stratton font chacun une présentation, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 11 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Blair Armitage

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 2, 2009

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:37 a.m. to study on the Senate committee system as established under rule 86, taking into consideration the size, mandate and quorum of each committee; the total number of committees; and available human and financial resources.

Senator Donald H. Oliver (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Honourable senators, we are continuing our study of the Senate committee system. Based on requests from two chairs in response to our questionnaire, the committee agreed to extend an invitation to those chairs who are not members of this committee to appear and raise issues they feel are pertinent to our study.

Today, we will first hear from our colleague, Senator Colin Kenny, Chair of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Following Senator Kenny, at or about 10:30, we will hear from Senator Sharon Carstairs, Chair of the Special Committee on Aging, which recently completed its work, and Senator Terry Stratton, Chair of the Committee of Selection.

As you are aware, we have extended the deadline for replies to the questionnaire until June 10 at 5 p.m. The mandate of our study on the committees is known to everyone, so I will not repeat it now.

I welcome Senator Kenny to our committee today. You now have the floor. I understand you will make a brief opening presentation and, following that, honourable senators will probably have some questions.

Hon. Colin Kenny, Senator, Senate of Canada: Thank you very much, Mr. Chair and committee members, for inviting me to address you. I intend to go through my opening remarks fairly swiftly. I have 10 recommendations for general rules, two for steering committee, five for staff, four for facilities —

Senator Fraser: Do you have copies?

Senator Kenny: Unfortunately not, but I can arrange for copies.

Senator Fraser: Could we ask the witness to arrange for copies of his presentation?

Senator Kenny: Happily.

The Chair: Do you have something that could be photocopied now in French and English?

Senator Kenny: I do not. That is my dilemma right now.

The Chair: Do you have an extra copy of the English with you now?

Senator Kenny: No, sir, I do not. I apologize.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 juin 2009

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 37 pour étudier le système de comités du Sénat établi conformément à l'article 86, en tenant compte de la taille, du mandat et du quorum de chaque comité, du nombre total de comités et des ressources humaines et financières disponibles.

Le sénateur Donald H. Oliver (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons notre étude du système de comités du Sénat. À la demande exprimée par deux présidents en réponse à notre questionnaire, le comité a accepté d'inviter à comparaître les présidents qui ne siègent pas à ce comité, mais qui voudraient nous parler de questions qu'ils estiment pertinentes pour notre étude.

Aujourd'hui, nous accueillons tout d'abord notre collègue, le sénateur Colin Kenny, président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Ensuite, vers 10 h 30, nous allons entendre le sénateur Sharon Carstairs, présidente du Comité spécial sur le vieillissement, lequel a récemment terminé ses travaux, ainsi que le sénateur Terry Stratton, président du Comité de sélection.

Comme vous le savez, nous avons reporté la date limite pour soumettre les réponses au questionnaire au 10 juin, à 17 heures. Comme tout le monde connaît les paramètres de notre étude sur les comités, je ne les répéterai pas.

Je vous souhaite la bienvenue, sénateur Kenny. Si j'ai bien compris, vous allez faire une brève déclaration préliminaire, après quoi les membres du comité auront probablement des questions à vous poser. La parole est à vous.

L'honorable Colin Kenny, sénateur, Sénat du Canada: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs, de m'avoir invité. Ma déclaration préliminaire sera assez brève. J'ai préparé 10 recommandations pour les règles générales, deux pour le comité de direction, cinq pour le personnel, quatre pour les installations...

Le sénateur Fraser : Avez-vous des exemplaires de ce document?

Le sénateur Kenny: Non, malheureusement, mais je peux faire le nécessaire pour vous en fournir.

Le sénateur Fraser : Pourrions-nous vous demander de le faire?

Le sénateur Kenny: Avec plaisir.

Le président : Avez-vous un document rédigé dans les deux langues officielles que l'on pourrait photocopier immédiatement?

Le sénateur Kenny: Non. Voilà mon problème.

Le président : Avez-vous un autre exemplaire de votre document en anglais avec vous?

Le sénateur Kenny: Non, monsieur, je suis désolé.

The Chair: Perhaps at the conclusion you can make it available to the table so they can have it translated and circulated.

Senator Kenny: I will.

The Chair: I would also ask that you not speak quickly, if you have a long list. Some of us want to make notes. I will not cut you off, but speak slowly enough that we can make notes.

Senator Kenny: I will. The last thing I will do is comment on a portion of Ms. L'Heureux's testimony to this committee last week.

In terms of general recommendations, I would propose that this committee consider a block selection process when senators are choosing committees. By that, I am suggesting that a series be established of blocks of committees that meet at the same time, for example, the Tuesday morning time slot from 8:30 until 10:30, or whenever it goes. A number of committees meet during that time block. I am suggesting that senators may only pick one committee that meets in that time block. The same would hold true for the next time block that goes from 10:30 until noon.

The Chair: Is that not what happens now?

Senator Kenny: No. Some senators find themselves on more than one committee that meets at the same time and, as a consequence, their best attendance can be 50 per cent on each committee. Essentially, I am saying that it should be a rule that you cannot sit on two committees that sit at the same time.

The Chair: Do you have a chart with the blocks on it?

Senator Kenny: No, Mr. Chair, but I could prepare one and give it to the committee on short order. That would be my first recommendation.

My second recommendation would be to permit committees to meet during adjournments if a majority of the committee so wishes. Right now, one is required to request permission from the chamber. That happens at the beginning of an adjournment, and events may come up during the course of the adjournment that are relevant to the committee's mandate, and there is no opportunity for the committee to address those.

Third, I would recommend generally reducing the size of committees and increasing the time for them to sit. I say that because, on the committee that I serve on, we have chosen to have 90-minute takes with witnesses. We have found that with a committee of nine, in an hour and a half, you have an opportunity for almost all members to participate, and you have a more thorough exposition of the witnesses' views. I recommend that approach as being one that generally be followed.

The Chair: Are you saying all committees should have nine members and all committees should meet for an hour and a half?

Le président : À la fin de la séance, vous pourrez peut-être remettre votre document au greffier afin qu'il puisse le faire traduire et le distribuer.

Le sénateur Kenny: Certainement.

Le président : Je vous demande également de ne pas parler trop rapidement, si votre liste de recommandations est longue. Certaines personnes vont vouloir prendre des notes. Je ne vais pas vous interrompre, mais veuillez parler assez lentement pour que nous puissions prendre des notes.

Le sénateur Kenny: D'accord. En dernier, je vais faire quelques observations sur une partie du témoignage de Mme L'Heureux devant votre comité la semaine dernière.

Sur le plan des recommandations générales, je propose que le comité envisage d'utiliser un processus de sélection en bloc quand les sénateurs choisissent les comités auxquels ils vont siéger. J'entends par là que l'on devrait établir une série de blocs de comités qui siègent en même temps : par exemple, le mardi matin, de 8 h 30 à 10 h 30, ou à un autre moment. Un certain nombre de comités se réunissent durant cette même période. Je propose que les sénateurs ne puissent siéger qu'à un comité par bloc. Il en serait de même pour le créneau horaire suivant, soit de 10 h 30 à midi.

Le président : N'est-ce pas ainsi que cela fonctionne actuellement?

Le sénateur Kenny: Non. Certains sénateurs siègent à des comités qui se réunissent en même temps; par conséquent, ils assistent, au mieux, à la moitié de la séance de chaque comité. Essentiellement, ce que je veux dire, c'est qu'il devrait y avoir une règle qui interdirait aux sénateurs de siéger à deux comités qui se réunissent en même temps.

Le président : Avez-vous un tableau des créneaux?

Le sénateur Kenny: Non, monsieur le président, mais je peux vous en fournir un dans les meilleurs délais. Voilà ma première recommandation.

Ma deuxième recommandation serait de permettre aux comités de siéger durant les périodes d'ajournement si une majorité des membres du comité le souhaitent. À l'heure actuelle, on doit demander l'autorisation de la Chambre au début de la période d'ajournement, mais s'il survient des événements en lien avec le mandat du comité durant cette période, le comité ne peut pas les examiner.

Troisièmement, je recommanderais qu'en général, on réduise la taille des comités et que l'on augmente le temps dont ils disposent pour siéger. Au comité auquel je siège, nous avons choisi de consacrer des blocs de 90 minutes à l'audition des témoins. Nous avons constaté qu'en 90 minutes, presque tous les membres d'un comité composé de neuf sénateurs ont l'occasion de participer, et les témoins ont la possibilité d'exposer leurs points de vue plus en profondeur. Je recommande que nous adoptions cette formule en général.

Le président : Voulez-vous dire que tous les comités devraient comprendre neuf membres et siéger durant 90 minutes?

Senator Kenny: No. Ultimately I will get to the point, chair, where I will suggest that the size of the committees vary according to the interest that senators have in the committees. There is the classic example of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans one year when only six members wanted to sit on it, and yet the Committee of Selection picked 12 senators. Clearly, six senators were going someplace several times a week that they did not want to go, and one would look at that committee and say it is not a very interesting committee because it has only 50 per cent attendance, but the six people who were interested in fisheries were attending, and I think that is an appropriate way for it to be. You can have a terrific committee with six senators. I am suggesting that the Rules Committee consider varying the size of committees from session to session so that it adjusts to the interests of members and allows them to participate in varying ways. I am trying to say there is no magic size, and committees should be driven by the interest of senators.

My fourth point is that committees be allowed to sit while the chamber is sitting on a regularly scheduled basis. This is how I would create more time for committees. I would not suggest that every committee can meet simultaneously, because you would have no one in the chamber, but I would say that on certain days, certain committees could meet, rotating through the schedule, which would allow an increase in committee time.

Connected with that, I would also suggest that the concept of delayed or scheduled votes be considered, because if you have committees out meeting, it is better to have the votes held at a known time so that the committees that are meeting can rise and attend the votes. Likewise, you could defer committee votes in the same way. I am suggesting that we manage our affairs a little bit differently in order to allow more senators to actually be working rather than simply sitting in the chamber listening to a speech that may or may not be relevant to their work.

My sixth recommendation is that there be a fast-track start-up for committees after dissolution and prorogation. I am talking about two or three weeks for them to get going instead of two or three months. I had a situation once where the Senate came back on September 30 and it was not until December 10 that we had an order of reference and a budget and were able to function. We spend an inordinate amount of time going through the process of getting geared up to function as an organization. That has been particularly true for the last several years, with minority governments and prorogations and dissolutions. We have spent a lot of time not functioning as a Senate because our committees have not had the proper authority to do that.

My seventh recommendation is that the guiding philosophy for funding committees should be value for money. I think that each committee asking for funds from the Senate should be asked to demonstrate what value the taxpayers will get from the work the committee proposes to do. Can you point out some piece of legislation that you would like created or changed? Can you point out some policy that you are pursuing? Can you demonstrate that the work you are doing has some direct consequence on Canadians and make that link? I actually think that is done,

Le sénateur Kenny: Non. En fin de compte, je vais en arriver à proposer que la taille des comités varie en fonction de l'intérêt des sénateurs. Vous vous rappellerez sans doute l'exemple classique du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans une année, auquel seulement six sénateurs voulaient siéger et pour lequel, pourtant, le Comité de sélection en avait choisi 12. Manifestement, six sénateurs se rendaient, plusieurs fois par semaine, là où ils n'avaient pas envie d'aller, et on aurait pu penser que ce comité n'était pas très intéressant, puisque seulement 50 p. 100 des sénateurs assistaient aux réunions, mais les six personnes qui s'intéressaient à la question des pêches y assistaient, et je pense que c'est là une façon convenable d'agir. On peut avoir un comité formidable même s'il ne se compose que de six sénateurs. Je propose que le Comité du Règlement envisage de modifier la taille des comités d'une session à l'autre en fonction de l'intérêt des sénateurs et qu'il leur permette de participer de diverses manières. En somme, il n'y a pas de taille idéale; cela devrait dépendre de l'intérêt des sénateurs.

Ma quatrième recommandation est de permettre aux comités de siéger quand le Sénat siège selon un horaire régulier préétabli. Les comités disposeraient ainsi de plus de temps. Je ne propose pas que tous les comités siègent simultanément, parce qu'il n'y aurait plus personne au Sénat, mais je propose qu'il y ait, certains jours et à tour de rôle, des comités qui se réunissent. Les comités auraient ainsi davantage de temps pour siéger.

Dans le même ordre d'idées, je propose que le concept des votes reportés ou prévus soit envisagé, parce que lorsque les comités siègent, il est préférable que les votes soient tenus à un moment connu afin que les comités puissent s'interrompre et leurs membres, y participer. On pourrait reporter les votes des comités de la même manière. Je propose que nous organisions nos travaux un peu différemment pour permettre à plus de sénateurs de travailler plutôt que de simplement siéger à la chambre pour écouter des discours qui n'ont peut-être pas de rapport avec leurs travaux.

Ma sixième recommandation est que l'on reprenne rapidement les travaux des comités après une dissolution ou une prorogation. Je parle ici d'une période de deux ou trois semaines pour commencer les travaux plutôt que de deux ou trois mois. Je me rappelle d'une fois où le Sénat avait recommencé à siéger le 30 septembre; ce n'est que le 10 décembre que nous avions eu un ordre de renvoi et un budget et que nous avions été en mesure de fonctionner. Nous consacrons un temps démesuré à la préparation. C'est particulièrement vrai depuis quelques années, en raison des gouvernements minoritaires, des prorogations et des dissolutions. Nous avons souvent été paralysés parce que nos comités n'avaient pas l'autorité nécessaire pour décider de siéger.

Ma septième recommandation serait que le principe directeur pour le financement des comités soit l'optimisation des ressources. Je pense que l'on devrait demander à tous les comités qui réclament des fonds au Sénat d'expliquer quelle valeur les contribuables vont obtenir des travaux prévus. Pouvez-vous préciser quelle mesure législative vous aimeriez voir créer ou modifier, ou quelle politique vous visez? Pouvez-vous démontrer que le travail que vous faites a une incidence directe sur les Canadiens et faire le rapprochement? Je crois que nous le faisons,

but I do not think we talk about it. To be able to reinforce that concept and have committees talking about why they have a budget and what they are trying to accomplish with that budget will be very salutary in terms of people's perspective of the Senate.

My eighth point deals with the replacement of a chair. Right now, a chair who is unavailable for a meeting for any reason cannot be replaced.

The Chair: We are aware of that.

Senator Andreychuk: If the chair is not there, the deputy chair can take the chair, but another member cannot. The deputy chair can

Senator Kenny: That is correct, but the balance of the committees' membership changes. That is where the problem lies. This is particularly true where you have committees that have a plurality of just one. That is of consequence to the Senate, and I am suggesting that the chair can be replaced; the deputy chair goes into the chair's role, but another person from the side of the chair should be added to the committee. Right now when you make that request, the answer is, "No, you are irreplaceable." I do not think that is or should be true.

Recommendation No. 9 is to give the good media times to policy committees. With due respect, this is not a policy committee in terms of public policy. It is a vital committee for the functioning of the Senate, but it is not a committee that you necessarily want media coverage for, and yet Rules sits in a prime media time. This is the best time of the week to get media coverage. Today, Tuesday, as we speak, from 10 a.m. to 11 a.m. is the best shot of getting coverage that anyone has. I mentioned Fisheries before. I would argue that this would be a terrific time for the Fisheries Committee. If they have a fisheries policy, they have a good crack at getting coverage now.

The Chair: Why is that? What is so special about now?

Senator Kenny: There is a magic time somewhere around 3:30 or 4 p.m. when the press gallery is totally preoccupied with the other place. They are filing the theatrics of Question Period; they are running up against their deadline. There have been huge cuts to the gallery, and there are more coming, where fewer and fewer reporters are available, and they are filing their material as early in the day as they can so that they know they have something in the can that covers them; and then if something else comes along by 3 p.m., they can cover that. However, if a committee sits at 5 p.m. or later — for example, Senator Duffy's show was on live at that point. You had no chance of making his show because, if you are sitting in the late afternoon or evening, you are tied up in your committee and he is on live. The same is true with Don Newman on CBC.

Senator Duffy: Even if the media wanted you.

mais sans en parler. Le fait d'être en mesure de renforcer ce concept et de faire en sorte que les comités expliquent pourquoi ils ont un budget et ce qu'ils essaient d'accomplir avec ce budget sera très bénéfique pour l'image qu'ont les gens du Sénat.

Mon huitième point porte sur le remplacement du président. Actuellement, un président qui ne peut pas se présenter à une réunion, quelle qu'en soit la raison, ne peut pas être remplacé.

Le président : Nous en sommes conscients.

Le sénateur Andreychuk: Si le président n'est pas là, le viceprésident peut assumer la présidence, mais pas les autres membres.

Le sénateur Kenny: C'est exact, mais l'équilibre dans la composition des comités s'en trouve modifiée. C'est ce qui pose problème, surtout dans les comités où il y a une majorité d'une seule voix. Cela porte à conséquence pour le Sénat, et je propose que le président puisse être remplacé. Le vice-président peut assumer la présidence, mais une autre personne du même parti que le président devrait s'ajouter au comité. Actuellement, lorsqu'un président en fait la demande, on lui répond qu'il est irremplaçable. Je ne crois pas que ce soit ou que ce devrait être le cas.

La neuvième recommandation est de laisser les meilleures périodes de couverture des médias aux comités d'orientation. En tout respect, le comité du Règlement n'est pas un comité d'orientation du point de vue de la politique publique. Il est essentiel au bon fonctionnement du Sénat, mais ce n'est pas un comité pour lequel nous voulons nécessairement une couverture médiatique, et pourtant, il siège à une heure où les médias sont très actifs. C'est le meilleur moment de la semaine pour bénéficier d'une couverture médiatique. Le mardi, de 10 à 11 heures, est la meilleure période. J'ai parlé tout à l'heure du Comité des pêches. Je dirais que ce serait une période idéale pour ce comité. S'il a une politique sur les pêches, il a des chances d'obtenir une couverture médiatique à cette heure.

Le président : Pourquoi? Qu'est-ce que ce créneau horaire a de si spécial?

Le sénateur Kenny: Il y a un moment magique quelque part autour de 15 h 30 ou de 16 heures, quand la tribune de la presse se consacre entièrement à l'autre chambre. Elle couvre l'aspect théâtral de la période des questions; les journalistes doivent respecter l'heure de tombée. Il y a eu beaucoup de compressions chez les journalistes, et ce n'est pas fini; il y en a de moins en moins de disponibles. Ils déposent leur matériel le plus tôt possible dans la journée afin d'avoir quelque chose en main, et s'il se produit autre chose avant 15 heures, ils peuvent le couvrir. Toutefois, si un comité siège à 17 heures ou plus tard... Par exemple, l'émission du sénateur Duffy est en direct à cette heure. Les sénateurs qui siègent en fin d'après-midi ou en soirée n'ont aucune chance de passer à cette émission, puisqu'ils doivent siéger au comité et que son émission est en direct. C'est la même chose pour Don Newman, à CBC.

Le sénateur Duffy : Et ce, même si les médias voulaient vous inviter.

Senator Kenny: Even if they wanted, they would not get a chance to be on.

Senator Duffy: Because your responsibility is first to be here.

Senator Kenny: To be here with the committee.

Senator Duffy: Good point.

Senator Kenny: We could change the way we have what I would call our managerial or oversight committees — Rules, Internal Economy Committee, there may be one or two others — scheduled. They should move into times that do not pick up much media.

We sit, for example, on Mondays until seven o'clock or eight o'clock at night. There is zero possibility of anyone ever covering that. Mondays are a problem because people are flying in, and you have to take that into account.

Essentially, I think we should be more media savvy and recognize that there are fewer and fewer reporters around to cover what is happening, and they have deadlines that are very real. Canadian Press is not paying overtime. If you call their shop at 5:01, no one answers. That is just a fact of life in the media these days. I think that is worth some consideration.

Steering committees.

The Chair: Is that recommendation 10? **Senator Kenny:** This is No. 11, Mr Chair.

Senator Fraser: What was No. 10?

Senator Kenny: Moving non-policy committees to 5 p.m. or later. There was actually a typo in my notes. It was a good reason I did not circulate them, but recommendations No. 9 and No. 10 are the same point.

Right now in steering committees you need a quorum of three, and that is the entire steering committee. That means one person not attending can block the steering committee. If someone does not like what the Senate or the committee is doing, the absence of one person can shut down a committee, and I think that should be considered by this committee. Elsewhere we have taken into account the fact that, while it is good politics and good practice, for example, to wait until you have at least one member from the other side present when a full committee is sitting, if the committee comes to the view that a boycott is happening, you cannot have the work of the committee come to a stop, and, therefore, a committee can sit with a quorum of five. A steering committee has a quorum of three, and one person can effectively shut it down by not attending the meeting.

I would also suggest that having steering committee meetings by phone or email is just as effective as in person. They are generally managerial things, and for people to be able to communicate rapidly that way would expedite the work of a Le sénateur Kenny: Oui, même s'ils le voulaient, nous ne le pourrions pas.

Le sénateur Duffy : Parce que notre première responsabilité, c'est d'être ici.

Le sénateur Kenny: Oui, ici au comité.

Le sénateur Duffy: C'est un excellent point.

Le sénateur Kenny: Nous pourrions modifier l'horaire de ce que j'appellerais nos comités de gestion ou de surveillance, c'est-à-dire le comité du Règlement, celui de la régie interne et peut-être un ou deux autres. Leurs réunions devraient être déplacées de sorte qu'ils n'accaparent pas trop la période de couverture médiatique.

Par exemple, nous siégeons les lundis, jusqu'à 19 ou 20 heures. Il est tout à fait impossible que quiconque couvre cette période. Les lundis sont un problème parce que les gens reviennent ici en avion, et nous devons en tenir compte.

Essentiellement, je pense que nous devrions être plus avisés en ce qui concerne les médias et comprendre qu'il y a de moins en moins de journalistes pour couvrir les événements. Ils ont des échéances très serrées. La presse canadienne ne paie pas d'heures supplémentaires. Quand on appelle à leur bureau à 17 h 1, personne ne répond. C'est tout simplement une réalité dans les médias en ce moment. Cela mérite d'être pris en considération.

Les comités de direction.

Le président : Est-ce la dixième recommandation?

Le sénateur Kenny : C'est la onzième, monsieur le président.

Le sénateur Fraser : Quelle était la dixième?

Le sénateur Kenny: De faire siéger les comités qui ne sont pas des comités d'orientation à 17 heures ou plus tard. En fait, il y avait une coquille dans mes notes; c'est pourquoi je ne les ai pas distribuées. Les recommandations 9 et 10 sont les mêmes.

Actuellement, dans les comités de direction, il faut un quorum de trois personnes, ce qui est en fait le comité de direction en entier. Cela signifie que les travaux du comité de direction sont retardés quand une personne n'assiste pas à la réunion. Si quelqu'un n'aime pas ce que le Sénat ou le comité fait et s'absente, cela peut paralyser un comité, et je pense que nous devrions le prendre en considération. Ailleurs, nous tenons compte du fait que même si c'est une bonne politique et une bonne pratique, par exemple, d'attendre qu'au moins un membre d'un autre parti soit présent pour que le comité siège, si le comité en arrive à la conclusion qu'il y a boycottage, les travaux du comité ne peuvent être arrêtés et par conséquent, le comité peut siéger avec un quorum de cinq personnes. Un comité de direction a un quorum de trois personnes, et un membre peut l'empêcher de fonctionner en n'assistant pas à une réunion.

J'aimerais également mentionner que la tenue de réunions du comité de direction par téléphone ou par courrier électronique est tout aussi efficace qu'en personne. On y traite généralement de questions administratives, et que les gens soient en mesure de committee rather than having to wait until everyone is back in town on Tuesday.

Senator Fraser: Steering committee meetings?

Senator Kenny: Steering committee meetings only.

Senator Fraser: I have done that. You can do that now, if the clerk and everyone are online.

Senator Andrevchuk: If all the members agree.

Senator Kenny: If all the members agree, and that is the key point. If all the members do not agree, you cannot do it. More than that, the way some clerks interpret it, not only do all the members have to agree to meet but they have to agree on the outcome of the meeting. How do you predict that in advance?

My next point relates to staff. There was a question regarding staff for chairs in your questionnaire. I thought that was a very productive one and would be useful going with chairs.

There should be recognition also that the burden of chairs frequently carries on past the time of the functioning of the committee. The public does not know when we prorogue. It simply does not know. The questions and demands still go to committee chairs after that.

The Chair: Committees cease to function in prorogation, so the committee is *functus*.

Senator Kenny: I understand that.

The Chair: With the exception of Internal Economy and Conflict.

Senator Kenny: I understand that. You and everyone in this room know that, but the public does not know that. The public continues with demands and requests because they read somewhere in the paper that you are the person to go to if there is a problem.

The Chair: But that person does not exist; the committee does not exist; it is *functus*.

Senator Kenny: As a public servant, if your answer is, "I am sorry; the committee is *functus*; I cannot help you with that problem; I cannot deal with that issue," then the committee or the Senate or the individual looks like hell. You have to deal with the problems that come to you as a senator. In this case, it is a problem that is coming to you because of your service previously over the last six months or last two years chairing a committee. You become the face of that committee and the demands keep coming.

I am trying to describe a political reality that the rules do not contemplate. You may not have a solution or you may not want to have a solution, but it does not alter the fact that, if you ask, chairs will find that people who have an interest in the work they have been doing still come to them afterwards and put demands on them.

communiquer rapidement de cette façon plutôt que d'attendre que tout le monde soit revenu le mardi contribue à accélérer les travaux du comité.

Le sénateur Fraser : Vous parlez des réunions du comité de direction?

Le sénateur Kenny: Uniquement.

Le sénateur Fraser: Je l'ai déjà fait. C'est déjà possible, si le greffier et tous les membres sont en ligne.

Le sénateur Andreychuk: Si tous les membres sont d'accord.

Le sénateur Kenny: Oui, c'est le point essentiel. Si tous les membres ne sont pas d'accord, c'est impossible. En plus, certains greffiers disent que non seulement tous les membres doivent être d'accord pour se réunir, mais ils doivent également s'entendre sur les résultats de la réunion. Comment peut-on les prédire?

Mon prochain point porte sur le personnel. Dans votre questionnaire, il y avait une question concernant le personnel des présidents. Je pense que c'était une excellente question, et que ce serait utile pour les présidents.

Il devrait également être reconnu que la tâche des présidents déborde fréquemment du temps prévu pour le fonctionnement du comité. Le public ne sait tout simplement pas ce qui se passe quand nous clôturons nos travaux. Les présidents reçoivent encore des questions et des demandes par la suite.

Le président : Les comités cessent de fonctionner à la prorogation; ils sont dessaisis.

Le sénateur Kenny: Je comprends.

Le président : À l'exception du Comité de la régie interne et du Comité sur les conflits d'intérêts.

Le sénateur Kenny: Je comprends. Tout le monde ici le sait, mais le public ne le sait pas. Les gens du public continuent à présenter des demandes parce qu'ils ont lu quelque part que vous êtes la personne à qui ils doivent s'adresser s'ils ont un problème.

Le président: Mais cette personne n'existe pas; le comité n'existe pas, il est *functus*.

Le sénateur Kenny: Comme vous êtes au service de la population, si votre réponse est : « Je suis désolé, mais le comité est functus; je ne peux pas vous aider à résoudre ce problème ni m'occuper de cette question », alors le comité, le Sénat ou la personne paraît vraiment mal. Vous devez régler les problèmes qui vous sont soumis dans le cadre de vos fonctions de sénateur. Dans ce cas, le problème vous est soumis parce que vous agissez à titre de président d'un comité depuis six mois ou deux ans. Vous devenez le visage de ce comité, et les demandes continuent d'affluer.

J'essaie de décrire une réalité politique que les règles ne prévoient pas. Peut-être que vous n'avez pas de solution ou que vous ne voulez pas en avoir, mais il n'en demeure pas moins que les présidents voient les gens qui s'intéressent à leurs travaux leur adresser des demandes par la suite. **The Chair:** You began this section by saying staff was in the questionnaire and it was good and you said staff for chairs. What is your recommendation?

Senator Kenny: That there be staff for chairs.

The Chair: What staff?

Senator Kenny: I have not defined it, but that there be staff assistance with, for example, correspondence, with writing speeches. I am talking about one person. My suggestion is that they stay on until a month into the next session or into the next Parliament, and I will come back to that when I deal with committee staff.

I believe there should be a budget for permanent contract staff with expertise in the order of reference. We have found, as some other committees have found, that the library does not have people with expertise in the areas we are looking into. It came as quite a shock to me, after spending a decade on the Banking Committee, where if we were having trouble getting advice we could go to Bay Street or Wall Street and get all sorts of advice from very expert people there. We were not dependent on the Deputy Minister of Finance or the Governor of the Bank of Canada. We could get just as smart and knowledgeable people elsewhere.

However, if you are dealing in some areas, that alternate source of advice is not there. For example, in the intelligence community, regarding the military or the border services, there is not a second place you can go for an opinion, so you are severely challenged.

I might add even retired people tend to get sucked up very quickly. The government has a habit of hiring people on contract, and so many are getting hired that I am beginning to wonder whether it is not a plan. It is amazing, when you are looking for advice to complement or counter what the commander of the army is saying to you, and you discover that the last commander of the army has a job in Colorado Springs, and the commander of the army before that has a job in the Congo, and the commander of the army before that is doing some work in Quebec City, and you say, holy smokes, that goes back a decade and all of these people are off the market. It is a challenge.

They should be permanent. Again, it may not be a rule, but I am drawing to your attention that there should be permanent and contract staff for communications. We have a dysfunctional communications operation in the Senate.

There is no point in writing the best reports in the world — and frankly some Senate reports are the best in the world — if no one knows they have happened. We are penny-wise and pound foolish if we do not have experts on each committee on a permanent basis. When I say permanent, I am talking about lasting through

Le président: Vous avez commencé en disant qu'il était question du personnel dans le questionnaire et que c'était une bonne chose; vous avez parlé de personnel pour les présidents. Quelle est votre recommandation?

Le sénateur Kenny: Qu'il y ait du personnel à la disposition des présidents.

Le président : De quel personnel parlez-vous?

Le sénateur Kenny: Je ne le sais pas encore, mais je recommande que les présidents obtiennent l'aide de personnel pour la correspondance ou la rédaction des discours, par exemple. Je parle d'une seule personne. Je suggère qu'elle reste en poste au moins un mois après le début de la session suivante ou de la législature suivante; je vais y revenir quand il sera question du personnel des comités.

Je crois qu'il devrait y avoir un budget pour le personnel contractuel permanent ayant de l'expérience en ce qui concerne les ordres de renvoi. Nous avons constaté, comme d'autres comités, que le personnel de la Bibliothèque ne possède pas de compétences dans les domaines que nous examinons. J'en ai été très surpris, après avoir siégé pendant une dizaine d'années au Comité des banques, où nous pouvions, si nous avions de la difficulté à nous faire conseiller, nous tourner vers Bay Street ou Wall Street pour obtenir les avis de personnes très compétentes là-bas. Nous ne dépendions pas du sous-ministre des Finances ou du gouverneur de la Banque du Canada. Nous pouvions nous adresser à des personnes tout aussi avisées et expérimentées ailleurs.

Toutefois, dans certains domaines, nous n'avons pas cette possibilité. Par exemple, dans le milieu du renseignement, pour les services de renseignements militaires ou frontaliers, nous n'avons aucun expert extérieur vers qui nous tourner pour obtenir un conseil, alors c'est très difficile.

J'ajouterais que même les personnes retraitées ont tendance à être engagées très rapidement. Le gouvernement a l'habitude d'embaucher des gens à contrat et il en embauche tant que je commence à me demander si ce n'est pas un plan. Or, il est étonnant de découvrir, quand on cherche à obtenir un conseil pour compléter ou contester ce que le commandant de l'armée a dit, que le dernier commandant de l'armée occupe maintenant un emploi à Colorado Springs, que le commandant qui était là avant lui travaille au Congo et que le précédent est à Québec. On a beau remonter à une décennie, tous ces gens ne sont plus disponibles! C'est difficile.

Ces gens devraient être embauchés de façon permanente. Encore une fois, ce n'est peut-être pas une règle, mais j'attire votre attention sur le fait qu'il devrait y avoir du personnel contractuel permanent pour les communications. Nos opérations de communications sont dysfonctionnelles au Sénat.

Il ne sert à rien de rédiger les meilleurs rapports au monde — et honnêtement, certains rapports sénatoriaux le sont — si personne ne sait qu'ils existent. Nous faisons des économies de bouts de chandelles si nous n'avons pas d'experts en permanence pour chaque comité. Quand je parle de permanence, cela signifie même

the duration of a prorogation or dissolution. In other words, we are losing good people because we are only providing them with employment while the Senate exists.

Only one committee protects its intellectual support, and that is the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations. They have found a way to protect the lawyers who are very skilled, and they stay on from one session to another, from one Parliament to another. I think they are housed in the library for that period of time.

However, right now, at every dissolution and at every prorogation, we give our staff two weeks' pay and their walking papers and we hope that three months later, or in some cases seven months later, they will be hanging around and available to come back and work for us. These are people who develop a terrific institutional memory and provide a valuable service. I am not suggesting they be imposed on a new committee.

The Chair: What staff are you giving two weeks' pay to? Are you talking about Library of Parliament or clerks? What people are you referring to?

Senator Kenny: Contract staff who work for a committee.

The Chair: Contract staff.

Senator Kenny: It is a standard clause in every Senate contract that you get two weeks' notice. They can quit on two weeks' notice and you can terminate them on two weeks' notice.

I am suggesting that, where you have contract staff, their contract carry on until the first month of the next session or the next Parliament, and the new committee then decides whether they want to keep them or not, but that they not be lost to the Senate. Right now we run a risk of losing them because no one can go seven months without finding some other form of work.

The Chair: You began this section with communications. You said that the Senate communications is dysfunctional. What does that mean?

Senator Kenny: That means that we do not have people who demonstrate an expertise in taking the committee's message and communicating it to the press gallery. They do not have the contacts or the skills that a good communications officer needs.

I can give you person A, working for the Senate, who will put out a media advisory listing just the names of who will appear at the next meeting of a committee. I can give you person B, who will describe what is happening at the next meeting in an interesting fashion, be knowledgeable about what is of interest to different reporters, get on the phone and talk to those reporters and say, look, be sure you set aside time next Tuesday at 10:30 because we will have a really interesting witness talking about X, Y or Z that you will find really good on your show, and have a chat.

pendant la durée de la prorogation ou de la dissolution. Autrement dit, nous perdons des personnes d'expérience parce que nous leur donnons un emploi seulement quand le Sénat siège.

Il n'y a qu'un comité qui protège son personnel de soutien intellectuel, et c'est le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation. Ses membres ont trouvé un moyen de protéger leurs avocats très compétents, qui restent d'une session à l'autre et d'une législature à l'autre. Je crois qu'ils sont installés à la Bibliothèque durant cette période.

Pour les autres, à l'heure actuelle, à chaque dissolution et à chaque prorogation, nous remettons à notre personnel une paie équivalant à deux semaines de salaire et un avis de mise à pied et nous espérons que trois mois plus tard ou, dans certains cas, sept mois plus tard, ils seront encore disponibles pour travailler pour nous. Ce sont pourtant des gens qui développent une mémoire institutionnelle extraordinaire et fournissent des services d'une valeur inestimable. Cependant, je ne propose pas qu'on les oblige à travailler au sein d'un nouveau comité.

Le président : À quels employés donnez-vous deux semaines de salaire? Parlez-vous du personnel de la Bibliothèque du Parlement ou des greffiers? De quelles personnes parlez-vous?

Le sénateur Kenny: Du personnel contractuel qui travaille pour un comité.

Le président : Du personnel contractuel.

Le sénateur Kenny: Dans tous les contrats avec le Sénat, il est prévu que l'on donne un préavis de deux semaines. Les employés doivent donner un préavis de deux semaines lorsqu'ils quittent leur emploi, et le Sénat peut les mettre à pied en leur donnant un préavis de deux semaines.

Je propose que le contrat du personnel contractuel se poursuive jusqu'au premier mois de la session suivante ou de la législature suivante; ensuite, le nouveau comité pourra décider s'il veut garder ou non ces personnes, mais au moins, nous ne les perdrons pas. Actuellement, nous courons le risque de les perdre parce qu'évidemment, personne ne peut rester sept mois sans travailler.

Le président : Vous avez commencé cette partie en parlant des communications. Vous avez dit que les communications du Sénat sont dysfonctionnelles. Que voulez-vous dire?

Le sénateur Kenny: Je veux dire que notre personnel n'a pas l'expertise nécessaire pour transmettre les messages du comité à la tribune de la presse. Il n'a pas les contacts ou les compétences propres aux bons agents de communications.

Par exemple, une personne qui travaille pour le Sénat peut envoyer un avis aux médias pour leur indiquer les noms des témoins qui vont comparaître à la prochaine réunion du comité et rien d'autre. Or, une autre personne va plutôt décrire ce qui va se passer à la prochaine réunion d'une manière intéressante, donner de l'information aux journalistes au sujet de ce qui les intéresse, discuter avec eux au téléphone et leur dire : « Assurez-vous de vous garder du temps, mardi prochain à 10 h 30, parce que nous allons accueillir un témoin très intéressant qui va parler de X, Y ou Z, et il serait très bon à votre émission. Venez nous voir! »

I feel silly, sitting here with Senator Duffy in the audience, because he knows a lot about this and I know very little. He will tell you that regularly on his show good communications people would call him up and put a bee in his ear saying, "Duff, something interesting is going to happen over in this committee tomorrow and you might want to keep an eye on it because it might be terrific on your show."

That is what a good communications person has the ability to do. They know the gallery, they understand their needs and they translate the work of the committee into a package that can be used by the media covering us. I think we should pay more attention to it, and we should hire people.

The Chair: I understand the point now.

Senator Kenny: I mentioned protecting staff through prorogation, and it is the long pauses that are key.

My next point is facilities. We need to increase the number of committee rooms that have the capacity for television. We have had that increase; Mr. Armitage got another room for this year. That is terrific, but we need to be at a point where, any time a committee is meeting, we should have cameras in the room and we should be recording it.

If you take a look around this room now and subtract staff, there is not a whole lot of general public here. Hansard is not the way to communicate with the public. When a meeting like this is on television, you have somewhere between 10 and 70,000 people joining you at the committee meeting. If the Senate wants to appear to be working, you have product going, on a regular basis, out to CPAC and elsewhere.

I get a lot of feedback about the work that the Standing Senate Committee on National Security and Defence does. A typical reaction is, "I do not know what you, do but I know you are doing something up there."

When people see senators meeting like this, the impression is that we are working. In fact, everyone is working in this room, but no one is getting credit for the work. That is one reason the Senate gets into disrepute, because it appears to too many people that we are not in fact working. They do not know what we do.

In fact, there is a widely held belief that we work only in the chamber. That simply is not true. Unless more steps are taken to communicate the sort of work that goes on in committees, I think we will continue to suffer the bum rap of being lazy.

The Chair: Senator, we want to have some time for questions. Do you want to do your next few points so we can open it up for questions?

Senator Kenny: I will do them quickly.

I would argue for an increase of committee rooms. I would start in the East Block and I would ultimately have an objective, over the next decade, of a committee room for each committee.

Je me sens un peu mal de vous dire cela quand le sénateur Duffy est ici, parce qu'il en connaît beaucoup plus que moi à ce sujet. Il vous dira que très souvent, de bons agents de communications l'appellent et lui mettent la puce à l'oreille en disant : « Duff, quelque chose d'intéressant va se passer demain à ce comité; tu devrais surveiller cela parce que ce pourrait être formidable à ton émission ».

C'est ce qu'un bon agent de communications est capable de faire. Il connaît les journalistes, il comprend leurs besoins et il transforme les travaux du comité en un dossier d'information qui peut être utilisé par les médias. Je pense que nous devrions y prêter davantage attention et embaucher du personnel.

Le président : Maintenant, je comprends votre argument.

Le sénateur Kenny: J'ai parlé de protéger le personnel durant les prorogations, car ce sont de longues périodes clés.

Mon prochain point porte sur les installations. Il nous faut augmenter le nombre de salles de comité dotées des installations nécessaires à la télédiffusion. Nous en avons une de plus cette année, grâce à M. Armitage. C'est formidable, mais il faut qu'il y ait des caméras dans la pièce et que nous enregistrions les délibérations chaque fois qu'un comité se réunit.

Dans cette pièce, actuellement, à part le personnel, il n'y a pas beaucoup de personnes du public. Le hansard n'est pas la façon idéale de communiquer avec la population. Lorsqu'une réunion comme celle-ci est télédiffusée, il y a entre 10 et 70 000 personnes qui se joignent à nous. Si le Sénat veut que l'on voie qu'il réalise des choses, il faut télédiffuser abondamment ses délibérations sur la chaîne CPAC et ailleurs.

Je reçois beaucoup de rétroaction au sujet des travaux du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Bien souvent, on me dit : « Je ne sais pas exactement ce que vous faites, mais je sais que vous accomplissez quelque chose là-bas ».

Quand les gens nous voient réunis autour d'une table, ils ont l'impression que nous travaillons. En fait, tout le monde, ici, travaille, mais cet effort n'est pas reconnu. C'est pour cela, entre autres, que le Sénat a mauvaise réputation. Nombreux sont ceux qui pensent que nous restons là à rien faire. Ils ne savent pas ce que nous faisons.

On a tendance à croire, de manière générale, que les sénateurs travaillent uniquement lorsqu'ils sont rassemblés dans la salle du Sénat. Ce n'est tout simplement pas vrai. Si aucune autre mesure n'est prise pour sensibiliser le public au rôle que nous jouons, nous allons continuer d'être qualifiés de paresseux.

Le président : Sénateur, nous devons garder du temps pour la discussion. Voulez-vous conclure, pour que nous puissions passer aux questions?

Le sénateur Kenny: Je vais le faire rapidement.

Je recommanderais que de nouvelles salles de comité soient créées, d'abord dans l'édifice de l'Est. À terme, il faudrait que, d'ici dix ans, chaque comité ait sa propre salle de réunion. I would provide for media training for senators. That happens from time to time. However, the way it works, interestingly enough, is there is no school for senators on how to be senators. There is no instruction for senators on how to function at a committee.

An interesting thing about media training for committees is that it teaches senators how to ask short, snappy questions and then let the expert give the answer. We still have colleagues who give five minute speeches and then say, "Do you agree?" That is lousy television and, with respect, a lousy way to have a committee. The best committees have short questions and they get the experts to give long answers. That is why I am in favour of media training. It makes for better television and better governance.

Obviously, we will need more rooms for translation, interpretation, reporters, such as we have here, and television facilities.

Briefly, if I may, Mr. Chair, I would draw your attention to the blues that I got when Madam L'Heureux appeared before you from the library. She discussed a memorandum of understanding that they have on a trial basis with the House of Commons. The library has an agreement with the House of Commons committees' directorate to bring clarity to the relationship between consultants and committees, and the MOU has the committee paying for the consultant out of its budget, but the responsibility for selecting the consultant and reviewing the material is the library's.

They have it exactly backwards. The library should pay for the consultant. The consultant should be selected by the committee and the committee should decide who reviews the work.

I hope that before this committee moves forward on the suggestion of Madam L'Heureux, there will be an opportunity to thoroughly ventilate her proposal, because I do not think it is a good one. It is exactly the wrong way to go.

The Chair: Thank you, Senator Kenny. You have raised a number of points and there will be a number of questions. I would like to begin by asking you about having committees meet when the Senate is meeting in chamber. Very often there are important debates in the chamber and a number of senators would like to be there to participate in the debate or to at least hear some of the important debate that is going on relating to matters of great public importance.

Where would you draw the line of the responsibility for a senator between appearing and attending in the chamber, which is a senator's responsibility, and going to a committee meeting, if committees were meeting at the time that the Senate was sitting?

Senator Kenny: I am suggesting,Mr. Chair, that perhaps it would start with one or two committees; on a Tuesday, one or two, on a Wednesday, one or two.

Ensuite, il faudrait enseigner les techniques journalistiques aux sénateurs, chose qui se fait à l'occasion. Il est intéressant de noter que les sénateurs ne reçoivent aucune formation sur leur rôle au Sénat et au sein des comités.

Le cours sur l'utilisation des techniques journalistiques montre aux sénateurs comment poser des questions courtes et précises et ensuite laisser le spécialiste répondre. Il y a des collègues qui parlent pendant cinq minutes et qui disent ensuite, « Êtes-vous d'accord? » Ce n'est pas la meilleure façon de susciter l'intérêt des téléspectateurs et, sauf votre respect, de procéder. Les comités les plus efficaces posent des questions brèves et permettent aux experts de donner des réponses détaillées. D'où l'utilité de familiariser les sénateurs avec les techniques journalistiques. Elles permettent de soutenir l'attention des téléspectateurs et d'améliorer le système de gouvernance.

Nous aurons aussi besoin, bien sûr, d'un plus grand nombre de salles pour les traducteurs, interprètes et sténographes, et davantage de matériel télévisuel.

Brièvement, monsieur le président, j'aimerais revenir à ce qu'a dit Mme L'Heureux, de la Bibliothèque, quand elle a comparu devant le comité. Elle a parlé d'un protocole d'entente provisoire élaboré avec la Chambre des communes. La Bibliothèque et la Direction des comités de la Chambre des communes ont convenu de définir plus clairement les rapports qui existent entre les consultants et les comités. D'après le protocole d'entente, le comité règle les services du consultant à même son budget, sauf que c'est la Bibliothèque qui choisit le consultant et qui révise les produits livrables.

En fait, ce devrait être le contraire. C'est la Bibliothèque qui devrait payer les honoraires, et le comité qui devrait choisir le consultant et passer en revue son travail.

J'espère que nous aurons l'occasion d'analyser la proposition de Mme L'Heureux en profondeur, avant que le comité ne décide d'aller de l'avant avec celle-ci. Elle ne mérite pas, à mon avis, d'être retenue. Il faudrait faire exactement le contraire de ce qu'elle propose.

Le président: Merci, sénateur Kenny. Vous avez abordé plusieurs points qui suscitent de nombreuses questions. En voici une première: elle porte sur la tenue de réunions de comités pendant que le Sénat siège. Il y a, très souvent, des débats importants qui se déroulent à la Chambre. Plusieurs sénateurs souhaitent y participer ou, à tout le moins, entendre les discussions que soulèvent les enjeux de grande importance.

Où tirer la ligne entre la responsabilité qu'a un sénateur de participer aux travaux du Sénat et d'assister à une réunion de comité, lorsque les comités se réunissent en même temps que le Sénat?

Le sénateur Kenny: Je propose, monsieur le président que l'on tente l'expérience avec un ou deux comités, par exemple, le mardi et le mercredi.

The Chair: With one, two or five committees, if there is an important debate going on that a senator would like to participate in the chamber, where do you draw the line?

Senator Kenny: I think the line right now is drawn fairly clearly, and it is very difficult for committees to meet while the chamber is operating. When there is an urgent piece of legislation, the chamber normally grants permission, but it does not grant permission on an ongoing basis.

I think you could come up with a number of systems, including having committees request, having committees bid for it, but to enshrine the possibility that you can meet. I note the House of Commons has committees meeting while interesting debates are going on in the chamber and they get a great deal of their work done during that time period.

We, on the other hand, tend to restrict the amount of time committees work, and yet we talk about committees being the Crown jewel of the Senate. Most committees are stuck by not having enough time.

The Chair: I have one more question. You made a comment about the staff of the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations and you said that they are in the Library of Parliament but they have a good system. What system do they have for researchers of the Library of Parliament that other Senate committees do not have? I do not follow that.

Senator Kenny: I am not an expert; I would turn to Mr. Armitage, perhaps, but my understanding is they are protected because their pay cheques continue out of the library's funds during a prorogation or dissolution.

The Chair: Do not all members who do research for Senate committees work at the Library of Parliament? What is unique about the scrutiny of regulations?

Senator Kenny: They do not work for the Library of Parliament, they work for the committee. They are not employees of the library.

Senator Nolin: I think the answer to that is that there are ongoing files with various departments because those regulations are issued by departments, and some files are open for more than 15 years. Legal staff are needed to follow all those files and the exchange of letters and communication with the various departments, and it cannot stop at the end of a session. It is a follow through, an open job. That is how it operates. That is why they have specific legal personnel to do that.

Senator Andreychuk: Also, on the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, the mandate is that Parliament must scrutinize regulations. It is in the law, so there is not much selectivity by chairs or committees as to the workload. It comes automatically and it is continuous. It does not matter what party is in, or how many parties, so it is unique.

Le président : Même si on tente l'expérience avec un, deux ou cinq comités, que doit-on faire s'il y a un débat important à la Chambre et qu'un sénateur souhaite y participer?

Le sénateur Kenny: Les règles actuelles, à mon avis, sont assez claires. Il est très difficile pour les comités de siéger en même temps que le Sénat. Habituellement, le Sénat autorise un comité à se réunir s'il doit examiner un projet de loi de toute urgence. Toutefois, il ne le fait pas de façon régulière.

On pourrait envisager de nombreuses formules, y compris celle qui consiste à inviter les comités à présenter une demande, par exemple. Toutefois, il faudrait qu'un comité ait la possibilité de convoquer une réunion. La Chambre des communes autorise les comités à siéger même pendant le déroulement de débats intéressants. Les comités abattent beaucoup de travail au cours de cette période.

Le Sénat, lui, a tendance à limiter les heures de séance. Or, on dit des comités qu'ils sont le fleuron du Sénat. La plupart des comités ont les mains liées parce qu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour remplir leurs tâches.

Le président : J'ai une autre question à vous poser. Vous avez dit que les attachés de recherche du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation font partie des effectifs de la Bibliothèque du Parlement, et que le système en place fonctionne bien. En quoi ce système diffère-t-il de celui qui existe pour les autres comités sénatoriaux? Je ne comprends pas.

Le sénateur Kenny: Je ne suis pas un expert en la matière. Il faudrait peut-être poser la question à M. Armitage, mais je crois comprendre qu'ils sont protégés parce qu'ils continuent d'être rémunérés par la Bibliothèque quand il y a prorogation ou dissolution.

Le président : Les attachés de recherche affectés auprès des comités sénatoriaux ne travaillent-ils pas tous pour la Bibliothèque du Parlement? Pourquoi le Comité d'examen de la réglementation a-t-il droit à un traitement différent?

Le sénateur Kenny: Ils ne travaillent pas pour la Bibliothèque du Parlement, mais pour le comité. Ce ne sont pas des employés de la Bibliothèque.

Le sénateur Nolin: Le comité examine des dossiers qui concernent divers ministères parce que ce sont eux qui prennent les règlements. Certains dossiers restent ouverts pendant plus de quinze ans. Il faut du personnel juridique pour suivre l'évolution de ceux-ci, échanger des lettres et communiquer avec les divers ministères. Le travail ne peut s'arrêter à la fin d'une session. Il faut assurer un suivi. C'est de cette façon que le comité effectue son travail, et c'est pour cette raison qu'il a besoin de spécialistes du domaine juridique.

Le sénateur Andreychuk: Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation a pour mandat d'examiner les règlements, au nom du Parlement. C'est ce que dit la loi. Le président ou le comité n'ont pas tellement le choix pour ce qui est de la charge de travail. Les dossiers leur sont renvoyés automatiquement, de manière continue, peu importe le parti au pouvoir ou le nombre de partis qui existent. C'est ce qui le distingue des autres.

Senator Kenny, I could ask you many questions, but it seems to me you are gearing everything in the Senate towards somehow being a visible product, visible to the public in some media way. Is it your fundamental belief that we are here to somehow translate all our work for media consumption so that we will be visible? You even used a phrase that I found rather troubling; you said that if the Senate is to appear to be working, we should do A, B and C. Is that part of your philosophy that drives a lot of your recommendations?

Senator Kenny: About a decade ago I chaired the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, and for our first two meetings we had no agenda and we went around the table and asked everyone to speak their heart as to what they thought they should be doing in the Senate. It was remarkable, because a number of members described in a very moving way how when they were appointed to the Senate their friends came up to them and said, "Congratulations, Jake, you deserve the rest. You have had a terrific career and now it is your turn to have time off."

It was very striking and it has coloured my time in the Senate significantly. People felt you went to the Senate as a retirement, as a reward, and it was not seen as a vital, important career where you were a member of Parliament and you were shaping public policy.

I personally see senators as people who are here because they think we can improve the way Canadians are governed. A key way of doing that is communicating that to the public. There are a variety of ways of doing it; some people do it with newsletters, others with speeches and public meetings, but I would argue the most effective wave is the mass media. You cannot go door to door and explain to every Canadian, "Here is what we are doing, which we think will make Canada a better place."

If I appear to focus on the media too much, Senator Andreychuk, it is only to shift us a little bit more in that direction. The Senate never makes radical turns. I am just trying to nudge things a little bit more towards taking advantage of the media, because that is how most Canadians get their information.

Senator Andreychuk: Just a subset of that, you say the media time should be given in preference to policy committees. I would disagree and say it should be given to legislative committees, because if we have significant legislation that is where the public should be engaged and that should be the moment that we engage with the public. You seem to think it is policy.

Senator Kenny: I have no trouble with your interpretation. I am suggesting not administrative committees.

Senator Andreychuk: Another point on contract staff: One reason I very much support the library is that we have been able to sell that we study issues objectively and we use a neutral base as our backup. The library has provided that. I think they are

Sénateur Kenny, je pourrais vous poser de nombreuses questions, mais il me semble que toutes vos propositions ont pour objet d'accroître la visibilité du Sénat auprès du public en ayant recours aux médias. Croyez-vous vraiment que tout le travail que nous accomplissons est destiné à la consommation médiatique, et ce, dans le but de nous rendre plus visibles? Vous avez même fait un commentaire que j'ai trouvé inquiétant. Vous avez dit que si le Sénat veut donner l'impression qu'il travaille, il doit faire telle et telle chose. Est-ce que cela fait partie des principes qui sous-tendent vos recommandations?

Le sénateur Kenny: Il y a environ 10 ans, j'ai été élu président du Comité permanent de régie interne, des budgets et de l'administration. Comme nous n'avions aucune question à examiner au cours des deux premières réunions, j'ai invité les sénateurs à dire ouvertement comment ils percevaient leur rôle au Sénat. J'ai trouvé leurs commentaires incroyables. Plusieurs ont affirmé de façon très émouvante que, lorsqu'ils ont été nommés au Sénat, leurs amis leur ont dit : « Félicitations, Jake, tu vas enfin pouvoir te reposer. Tu as eu une carrière formidable. C'est à ton tour maintenant de profiter de la vie. »

Ces commentaires, fort étonnants, ont beaucoup influencé mon travail au Sénat. Les gens assimilent la nomination au Sénat à une vacance, une récompense. Ils ne voient pas la contribution indispensable et importante que nous pouvons apporter, comme parlementaires, sur le plan de la politique gouvernementale.

Personnellement, si les sénateurs acceptent d'occuper ce poste, c'est parce qu'ils pensent pouvoir améliorer la façon dont les Canadiens sont gouvernés. Il est essentiel qu'ils transmettent ce message au public. Il existe diverses façons de le faire : mentionnons les bulletins d'information, les discours, les assemblées publiques. Pour moi, les médias de masse demeurent le moyen de communication le plus efficace qui soit, car nous ne pouvons aller de porte en porte et dire à tous les Canadiens, « Voici le travail que nous accomplissons. Cela va nous permettre de faire du Canada un endroit encore meilleur où vivre. »

Si vous trouvez que j'insiste un peu trop sur les médias, sénateur Andreychuk, c'est parce que je veux que l'on s'oriente un peu plus dans cette voie. Le Sénat n'entreprend jamais de virages radicaux. Je veux tout simplement l'encourager à tirer davantage partie des médias, car c'est par leur entremise que la plupart des Canadiens obtiennent leur information.

Le sénateur Andreychuk: Vous dites qu'il faudrait accorder une plus grande couverture médiatique aux comités d'orientation. Je ne suis pas d'accord. Il faudrait consacrer plus d'attention aux comités législatifs, car c'est au moment de l'examen de projets de loi d'envergure que nous avons l'occasion d'échanger avec le public. Vous semblez donner la préférence aux comités d'orientation.

Le sénateur Kenny: Vous pouvez l'interpréter de cette façon si vous voulez; je ne suis pas contre. Il faudrait éviter d'accorder une trop grande couverture aux comités administratifs, c'est tout.

Le sénateur Andreychuk: Parlons des contractuels. Si j'appuie tellement le travail que fait la Bibliothèque, c'est parce qu'elle nous aide à réaliser des études objectives au moyen de ressources qui sont neutres. Voilà ce que nous offre la Bibliothèque: des

experienced, their reputation is not on the left or the right, Liberal, Conservative or NDP; it is research and it is neutral-based, and parliamentarians have spent a lot of time protecting that neutrality for them. However, when we get into contracts, then there is selectivity. My concern is that if we are to continue to be able to contract independently, then the rap on us is that we are selecting who we want, and that we almost always have a preconceived notion of how that product should look, should be written and should be dispensed, rather than doing an honest, unbiased piece of research.

The library needs to go outside of its own component when they do not have a particular expertise as opposed to a particular bend. On human rights, if my committee were to be composed of members only from the NGOs, it would not serve the cause of human rights because there are other Canadians, other institutions, other academics, et cetera. The library presents a focus where they try to balance all of these elements through their research. Contracts get a bad rap, namely, that they show one point of view, and generally from either the chair or from the committee. How do you respond to that?

Senator Kenny: First, I have a different perspective about the library. We have had difficulty getting anyone over the age of 30.

Senator Andreychuk: And that is bad? I am joking.

Senator Kenny: No, but, in terms of experience, we have had no one, for example, with the sort of background that is consistent with the subject matter that we are studying.

I would draw to everyone's attention the work that Senator Banks is doing right now vis-à-vis the library. The library took on extra duties when it received responsibility for international and interparliamentary affairs. That almost doubled the work of the library and that work came at the expense of staff available for committees.

The Chair: When did that take place?

Senator Kenny: About two or three years ago, but Mr. Armitage could be more precise. If you talk to Bill Young — and I recommend that you have him as a witness — he will explain to you that he got no increase in funds but he got virtually a doubling of his work to prepare the research for Canada-NATO, Canada-Europe, Canada-Japan, Canada-whatever. All of the preparation that you get when you travel to those places comes from the library, but he has had to provide it at the expense of the support he has given to committees.

The Chair: What is Senator Banks studying?

Senator Kenny: Senator Banks has been drawing this fact to my attention and to other senators' attention. It is important for you to know that that is why there is a limit on the resources available from the library. They are overstretched and overworked. They have gone to a new configuration in order to try to address that issue, but they clearly are not addressing it. They do not have enough people.

attachés de recherche expérimentés qui ne sont pas de gauche, de droite, libéraux, conservateurs ou néo-démocrates, mais qui sont neutres. Les parlementaires n'ont ménagé aucun effort pour protéger ce principe. Toutefois, lorsque nous accordons des contrats, nous faisons des choix. Or, si nous continuons d'octroyer des contrats de manière indépendante, nous allons être accusés de sélectionner qui nous voulons, de toujours avoir une idée préconçue du rapport, tant sur le fond que sur la forme, alors que nous produisons des documents sérieux et impartiaux.

La Bibliothèque doit se tourner vers l'extérieur quand elle ne possède pas de compétences dans un domaine précis. Je ne parle pas ici de point de vue particulier. Prenons, par exemple, les droits de la personne. Si le comité était uniquement composé de représentants d'ONG, l'avancement de la cause des droits de la personne en souffrirait, car il y a d'autres Canadiens, organismes, universitaires, et cetera, qui ont des opinions sur la question. La Bibliothèque tente de mettre en équilibre tous ces éléments quand elle mène des recherches. Le recours à des contractuels est mal perçu, car on a l'impression qu'ils exposent uniquement les vues du président ou du comité. Quel est votre avis là-dessus?

Le sénateur Kenny: D'abord, je vois la Bibliothèque sous un angle différent. Nous avons de la difficulté à recruter des gens qui ont plus de 30 ans.

Le sénateur Andreychuk: Et c'est une mauvaise chose? Je blague.

Le sénateur Kenny: Non, mais en termes d'expérience, nous n'arrivons pas à trouver une personne qui, par exemple, possède des connaissances sur le sujet que nous examinons.

Je désire attirer votre attention sur l'étude que le sénateur Banks est en train de réaliser. La Bibliothèque a dû assumer des tâches supplémentaires quand elle est devenue responsable des affaires internationales et interparlementaires. Son volume de travail a presque doublé, et ce, au détriment du personnel affecté aux comités.

Le président : Et cela remonte à quand?

Le sénateur Kenny: Il y a deux ou trois ans de cela, mais M. Armitage pourrait vous donner plus de précisions à ce sujet. Bill Young — et je vous encourage à le rencontrer — vous expliquera que son budget n'a pas augmenté, mais que sa charge de travail a presque doublé du fait qu'il a été obligé de mener des recherches pour les associations Canada-OTAN, Canada-Europe, Canada-Japon, ainsi de suite. Tous les documents que vous recevez avant de partir en voyage sont préparés par la Bibliothèque. Or, il a dû fournir ce service au détriment du soutien accordé aux comités.

Le président : Quel est le sujet de l'étude du sénateur Banks?

Le sénateur Kenny: Le sénateur Banks a porté cette question à mon attention et à celle des autres sénateurs. Il est important que vous sachiez que les ressources offertes par la Bibliothèque sont limitées. Le personnel est surexploité et surchargé de travail. La Bibliothèque a procédé à une restructuration dans le but de résoudre le problème, mais il est clair qu'elle n'arrive pas à le régler. Elle manque d'effectifs.

The Chair: Can I interrupt Senator Andreychuk at this time?

Senator Andreychuk: I would like to conclude, but Senator Kenny will be giving you a paper. Perhaps he could expand on what "value for money" means as a test in your recommendation. That would be helpful.

Senator Fraser: I would certainly second that last point. "Value" tends to lie in the eye of the beholder, I suspect.

Senator Kenny: It does, and it is up to the beholder to put that case forward. The public will judge whether or not there is value, but right now I do not believe that we are doing that.

Senator Fraser: I wanted to focus on your eighth recommendation regarding replacement of chairs when they must be absent. Have you given any thought to how we could go about doing this?

Senator Kenny: Yes. It would be to have the deputy chair take over the chair and to allow the addition of one more to the committee from the same side that the chair is on.

Senator Fraser: The difficulty is that, in order to do that, that person must then become a member of the committee and, in so doing, take the place as a member of the committee of the chair who is then no longer a member of the committee. Since you cannot be the chair of a committee unless you are a member of a committee, you automatically lose your chairmanship. That is how it has been explained to me, at any rate. Have you thought your way around that?

Something I have been turning around in my own mind and that you might comment on is the establishment of the category of supplementary members — that is, understudy members — one from each side, who would automatically come in but who would not replace the chair. We now have ex officio membership from the leadership as a separate category of membership. This might be a third category of membership. However, I do not know whether that would be feasible. Do you have any specific recommendations?

Senator Kenny: Regarding what you propose, we have an element of that. You will notice that when someone wants to go on a committee, they tend to go and hang around that committee a fair bit and then they become the logical person to go on the committee when someone drops off. If a new senator comes up and says, "I really want to be on a committee," usually the advice of an older senator is, "Go to the meetings, get to know the file and you will become part of it." It is almost a supplementary member without the name.

I think that it is within the prerogative of this committee to recommend to the Senate that for short absences, the chair would continue, but that the sides would be evened up. It is a situation that could arise with any chair at any time, whether they have a hospital visit or a family tragedy or whatever, where they simply cannot be there. I do not think the committee should be shut down. The deputy chair is appropriate to chair the committee. I am suggesting that we take into account that there may be

Le président : Puis-je vous interrompre, sénateur Andreychuk?

Le sénateur Andreychuk: J'aimerais conclure, mais le sénateur Kenny va vous remettre un document. Il pourrait peut-être nous dire ce qu'il entend par « l'optimisation des ressources », une expression qu'il a utilisée dans une de ses recommandations. Ces explications nous seraient utiles.

Le sénateur Fraser: Je suis tout à fait d'accord. Selon moi, « l'optimisation » est une notion subjective.

Le sénateur Kenny: C'est vrai. D'où l'importance de l'expliquer. Le public jugera s'il y a optimisation ou non des ressources. Mais pour l'instant, je ne crois pas que ce soit le cas.

Le sénateur Fraser: Je voudrais parler de votre huitième recommandation, qui porte sur le remplacement des présidents quand ils doivent s'absenter. Avez-vous songé à une formule?

Le sénateur Kenny: Oui. Le vice-président assumerait la présidence, et un autre sénateur siégeant du même côté que le président se joindrait au comité.

Le sénateur Fraser: Le problème, c'est que cette personne devrait alors devenir membre en règle du comité et, ce faisant, prendre la place du président puisque celui-ci n'en ferait plus partie. Comme un sénateur ne peut présider un comité s'il n'est pas membre de celui-ci, vous perdez automatiquement votre président. C'est l'explication qui m'a été donnée. Comment contourner cette difficulté?

Autre point que j'essaie d'éclaircir : la désignation de membres supplémentaires — c'est-à-dire de membres suppléants —, un de chaque côté, qui s'ajouteraient automatiquement au comité, mais qui ne remplaceraient pas le président. À l'heure actuelle, les leaders sont membres d'office des comités. Ils constituent une catégorie à part. Il y aurait donc une troisième catégorie de membres. Or, je ne sais pas si une telle chose est possible. Avezvous des recommandations précises à formuler à ce sujet?

Le sénateur Kenny: Nous avons une solution à proposer. Le sénateur qui veut faire partie d'un comité a tendance à suivre les travaux de celui-ci pendant un certain temps. Logiquement, c'est lui qui devrait être désigné lorsqu'un membre quitte le comité. Quand un nouveau sénateur souhaite faire partie d'un comité, le conseil qu'il reçoit habituellement de la part d'un sénateur plus expérimenté est le suivant : « Si vous assistez aux réunions, apprenez à connaître les dossiers, vous allez en devenir membre. » Il devient presque un membre suppléant, sans être désigné comme tel.

À mon avis, le comité a le pouvoir de recommander au Sénat qu'en cas d'absence de courte durée, le président conserve son poste, mais que le nombre de membres de chaque parti soit égalisé. Il peut arriver qu'un président soit obligé de s'absenter, que ce soit pour une visite à l'hôpital, en raison d'une tragédie dans la famille, ainsi de suite. Le comité, dans ce cas-là, ne devrait pas suspendre ses travaux. Le vice-président peut très bien assumer la présidence du comité. Nous devons tenir compte du

circumstances where, for a meeting or two, the chair is not there and that he or she be deemed to carry on as chair when they return to the committee.

The Chair: We have three minutes to go and we have Senator Nolin and Senator Joyal. Could you keep the responses short, please, because our next two witnesses are here to begin in three minutes.

Senator Nolin: On the question of additional salary for chairs, I know the answer. We have a résumé of an aggregate of your answers, but we do not know your specific answers. If you had to choose between more salary and more budget funds, what would you choose?

Senator Kenny: Well, I need the money.

Senator Nolin: You do not need the money. If you had to choose between more salary and more budgets for the chair or deputy chair, what would you choose?

Senator Kenny: I would take more budgets as long as the House of Commons does, too. I do not think we should say that a chair in the House of Commons is worth \$10,000 more than a chair in the Senate. That is my answer.

Senator Nolin: What is your view on the selection of committee chairs? Of course, we have the official protocol that is voted by committee, but we all know how it works. Do you have a view on that?

Senator Kenny: My sense is that it varies from one time to another. Without giving away caucus secrets, I have the impression that one of the parties, after the last session was set up, discovered that everyone who had expressed an interest in being on their first choice got their first choice of every committee and everyone who had expressed interest in being a chair or deputy chair got that, too. No one was left wishing to be a chair or a deputy chair.

I guess my answer is that it seems to be working okay at the moment. There may be times in the life of the Senate when it does not work that well, but we seem to have self-correcting mechanisms so that chairs that are not pleasing their membership or the Senate generally find themselves doing something else a year or so later. The system balances out, I believe.

Senator Joyal: I would like to come back to your seventh point, that the guiding philosophy for funds should be the value-formoney concept. The value-for-money concept is a concept that is applied by the Auditor General. It seems to me that it is a very relative concept.

For some committees the main agenda is legislation, like the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, which deals with 80 per cent of the legislation that comes to the Senate. That is the prime function of the Senate according to the Constitution of Canada. It is to express consent and concurrence to legislation above and beyond everything else. That committee wrestles with an annual budget of about \$50,000 a year, including food expenses.

Senator Kenny: I think they are for a terrific benefit.

fait qu'il y a des circonstances où un président doit s'absenter, pendant une réunion ou deux. Il doit pouvoir assumer de nouveau la présidence du comité à son retour.

Le président : Il reste trois minutes. Le sénateur Nolin et le sénateur Joyal veulent intervenir. Je vous demanderais de fournir des réponses brèves, car nos deux prochains témoins vont commencer dans trois minutes.

Le sénateur Nolin: Pour ce qui est de verser un salaire additionnel aux présidents, je connais la réponse. Nous avons ici un résumé de vos recommandations, mais nous ne savons pas ce que vous proposez de manière précise. Si vous deviez choisir entre augmenter le salaire ou accroître les budgets, que choisiriez-vous?

Le sénateur Kenny: Eh bien, j'ai besoin d'argent.

Le sénateur Nolin: Vous n'avez pas besoin d'argent. Si vous deviez à choisir entre un salaire plus élevé ou des budgets plus généreux pour le président ou le vice-président, que choisiriez-vous?

Le sénateur Kenny: Je choisirais les budgets plus généreux, mais à la condition que l'on fasse la même chose du côté de la Chambre. Il est faux de dire que le président d'un comité de la Chambre des communes vaut 10 000 \$ de plus que le président d'un comité du Sénat. Voilà ma réponse.

Le sénateur Nolin: Que pensez-vous du processus de sélection des présidents de comité? Bien entendu, il y a la procédure officielle sur laquelle s'entend le comité, et nous la connaissons tous. Quel est votre avis là-dessus?

Le sénateur Kenny: La procédure varie d'une session à l'autre. Sans vouloir révéler les secrets des caucus, j'ai l'impression que l'un des partis, après l'ouverture de la dernière session, s'est rendu compte que tous ceux qui avaient manifesté le désir de siéger à des comités avaient obtenu leur premier choix, et que tous ceux qui convoitaient le poste de président ou de vice-président avaient eux aussi obtenu ce qu'ils souhaitaient. Personne n'est resté sur sa faim.

Le système semble fonctionner pour l'instant. Il peut arriver que les choses, au Sénat, ne tournent pas rond. Toutefois, nous semblons avoir des mécanismes d'autocorrection, de sorte que les présidents qui ne plaisent ni aux membres ni au Sénat finissent généralement par être affectés à un autre poste un an plus tard. Tout finit par s'équilibrer.

Le sénateur Joyal: Je voudrais revenir à votre septième point, à savoir que l'optimisation des ressources devrait être le principe qui sous-tend l'attribution des fonds. C'est le concept qu'applique le vérificateur général. Il s'agit d'un critère plutôt relatif.

Certains comités ont pour mandat d'examiner les mesures législatives. Par exemple, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles examine 80 p. 100 des projets de loi qui sont renvoyés au Sénat. C'est là la tâche première du Sénat, d'après la Constitution du Canada. Le Sénat doit donner son consentement et son accord aux projets de loi. Le comité doit composer avec un budget annuel de 50 000 \$ par année, et ce montant comprend les frais de repas.

Le sénateur Kenny: C'est très avantageux.

Senator Joyal: Let us take the Special Senate Committee on Anti-terrorism as an example, which must review very complex anti-terrorism legislation. It is a committee that does very good review, from objective experts outside of the Senate saying the report was better than the one from the House of Commons, to quote Professor Ken Roach as one of the experts. This committee operated with a very limited budget — I wonder if it was even \$20,000 a year — and it sat for more than three years.

It seems to me that when you apply the principle of value for money, it is a relative concept in relation to what a committee could be expected to do on a yearly basis. Of course, one committee on the list might for one year receive a lot of legislation. Let us take the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples as an example. The government of the day might introduce many bills relating to Aboriginal Peoples and do a review of the Indian Act and other complex legislation. That committee might need an additional amount of money under a political or government agenda context.

It seems to me that the concept of value for money is an elusive one in relation to the main breadth of a committee. Perhaps in giving your notes additional thought, you could provide us additional comments as to how we could develop that concept in a way that would be fair for all committees.

Senator Kenny: I would be happy to. I think what I was trying to say was that when a committee receives funds, it should be very public about what it is trying to accomplish. If it is dealing with legislation, I think it should describe that and say that it will deal with four bills, and here is how they affect the lives of, in your example, Aboriginal Peoples, and this is why it is important that we receive that funding.

I do not hear that description going forward on a regular basis, and I think it would be a good thing for the Senate to do. I would be happy to try to expand.

Senator Joyal: Thank you.

The Chair: Senator Kenny, on behalf of the committee, I would like to thank you very much for your remarks. You have raised much food for thought, and you will be presenting your paper and some background papers to the clerk of the committee to be circulated.

I would now like to call on Senator Carstairs and Senator Stratton. I welcome you both. We are looking forward to your views and comments. Following that, honourable senators will have some questions.

Hon. Sharon Carstairs, P.C., Senator, Senate of Canada: Thank you. I wanted to give you a bit of an historical perspective on an issue that is not new to the Senate, and that is how many committees we should have, why we have the committees that we have, et cetera.

Le sénateur Joyal: Prenons le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme, qui doit revoir des mesures législatives antiterroristes très complexes. Ce comité fait de l'excellent travail, d'après des spécialistes objectifs qui viennent de l'extérieur du Sénat. Son rapport était meilleur que celui qu'a déposé le comité de la Chambre des communes, selon le professeur Ken Roach, un des experts qui a été consulté. Or, ce comité était doté d'un budget très limité — je me demande s'il atteint même 20 000 \$ par année — et a siégé pendant plus de trois ans.

Or, il me semble que, lorsqu'on applique le concept de l'optimisation des ressources, on doit tenir compte du travail que le comité est tenu d'accomplir sur une base annuelle. Il se peut qu'un comité soit saisi, au cours d'une année, d'un grand nombre de projets de loi. Prenons l'exemple du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Supposons que le gouvernement décide de déposer de nombreux projets de loi touchant les Autochtones et d'entreprendre un examen de la Loi sur les Indiens et d'autres lois complexes. Il se peut que le comité ait besoin de fonds additionnels, en fonction du programme politique ou gouvernemental qui est adopté.

À mon avis, il est difficile de voir comment le concept de l'optimisation des ressources s'inscrit dans le mandat principal d'un comité. Vous pourriez peut-être nous fournir des précisions sur la façon dont le concept peut être développé et appliqué de manière équitable par tous les comités.

Le sénateur Kenny: Je le ferai volontiers. Ce que j'essayais de dire, c'est que le comité qui reçoit des fonds devrait être très ouvert et dire ce qu'il entend accomplir. Par exemple, il devrait préciser qu'il a été saisi de quatre projets de loi touchant les Autochtones, et voilà il est important qu'il reçoive ces fonds.

Ce n'est pas quelque chose que l'on fait couramment. Je pense que ce serait une bonne chose que le Sénat adopte cette démarche. Je vous donnerai volontiers des précisions à ce sujet.

Le sénateur Joyal : Merci.

Le président : Sénateur Kenny, au nom du comité, je tiens à vous remercier pour vos commentaires. Vous avez soulevé beaucoup de points qui portent à réflexion. Je vous invite à remettre votre exposé et les autres documents au greffier du comité, qui les distribuera aux membres.

Nous allons maintenant entendre les sénateurs Carstairs et Stratton. Bienvenue à tous les deux. Nous attendons avec impatience votre exposé. Les honorables sénateurs vous poseront ensuite des questions.

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., sénateur, Sénat du Canada: Merci. Je voudrais replacer dans son contexte une question qui n'est pas nouvelle pour le Sénat: celle de savoir combien de comités il devrait y avoir, la raison d'être des comités qui existent déjà, ainsi de suite.

For those of you who may not remember, from 1997 to 1999, I was the Deputy Leader of the Government in the Senate; and from 2001 to 2004, I was the Leader of the Government in the Senate. I was deputy leader to Senator Al Graham, and Senator Robichaud was my deputy leader.

At the same time, the positions on the other side were held by Senator Lynch-Staunton and Senator Kinsella.

A great deal of discussion around the number of committees, the size of committees and when the committees would meet took place during those years. Consensus was arrived at on only two issues. Two new committees were added with the agreement that they would sit on Mondays. In addition, we informally came to the consensus that if there were special committees, either independent of a standing committee or a special subcommittee of a standing committee, they too would meet on Monday.

This was the reason why the Aging Committee sat on Monday, and I was under the belief, frankly, that this would be the only way the committee would be allowed to be formed. The two new committees agreed to were National Security and Defence and Human Rights. Both had their champions, and the champions were in different caucuses, although support was found in both caucuses for both committees. Senator Kenny led the fight for National Security and Defence and Senator Andreychuk the fight for Human Rights.

Senator Lynch-Staunton wanted fewer committees. He could see the numbers decreasing in his caucus and wanted fewer committees so that they could be adequately staffed with senators. Unfortunately, we could not reach consensus despite the fact that some committees never had a great number of senators apply to sit on them.

I can only speak of the Liberal caucus, but I suspect things were not very different in the Conservative caucus. In the Liberal caucus, all senators were asked to provide the leadership with their top three choices. Senior senators almost always received their number one choice, followed by at least one other. Often, more junior senators had to settle for their second and third choices, and often the third committee on which all senators were asked to sit was not on their preferred list.

In the 1990s, the oversubscribed committees were always Banking and Foreign Affairs. When more women were appointed to the Senate, then Social Affairs became oversubscribed. This committee is truly a misnomer because, in my experience, the science and technology mandates of this committee have virtually been ignored, and studies on health, child care and poverty have dominated the agenda of the last 15 years.

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, the Standing Joint Committee on the Library of Parliament and the independent committees on Fisheries, Agriculture and Official Languages were often undersubscribed; yet there was no willingness on the part of senators to put Agriculture together Pour ceux d'entre vous qui ne s'en souviennent pas, entre 1997 et 1999, j'ai occupé le poste de leader adjointe du gouvernement au Sénat et, entre 2001 et 2004, de leader du gouvernement au Sénat. J'ai été le leader adjoint du sénateur Al Graham. Le sénateur Robichaud, lui, a été mon leader adjoint.

Parallèlement, les postes de l'autre côté de la chambre étaient occupés par le sénateur Lynch-Staunton et le sénateur Kinsella.

Au cours de ces années, nous avons beaucoup discuté des questions suivantes : le nombre de comités, la taille des comités, le moment où les comités devraient se réunir. Il y a eu consensus sur deux points seulement. Deux nouveaux comités ont été ajoutés à la liste, comités qui devaient siéger les lundis. Nous avons également convenu, de façon informelle, que les comités spéciaux, qu'il s'agisse de comités indépendants ou de sous-comités, se réuniraient les lundis.

C'est pour cette raison que le Comité sur le vieillissement siégeait les lundis. Franchement, j'avais l'impression que c'était la seule façon pour lui de justifier sa raison d'être. Pour ce qui est des nouveaux comités qui ont été constitués, soit celui de la sécurité nationale et de la défense et celui des droits de la personne, ils avaient tous deux leurs défenseurs au sein de caucus différents, même si les deux caucus étaient en faveur de leur création. Le sénateur Kenny a plaidé en faveur du Comité de la sécurité nationale et de la défense, et la sénatrice Andreychuk, elle, du Comité des droits de la personne.

Le sénateur Lynch-Staunton voulait moins de comités. Le nombre de membres au sein de son caucus diminuait, et il souhaitait que les comités soient moins nombreux pour que tous comptent un nombre suffisant de sénateurs. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à nous entendre sur ce point, et ce, même si certains comités n'ont jamais attiré un grand nombre de participants.

Je peux uniquement parler du caucus libéral, mais je présume que les choses n'étaient pas tellement différentes au sein du caucus conservateur. Les sénateurs qui faisaient partie du caucus libéral devaient proposer trois choix de comités. Les sénateurs les plus expérimentés obtenaient presque toujours leur premier choix, suivi d'au moins un autre. Souvent, les sénateurs moins chevronnés devaient se contenter de leurs deuxième et troisième choix. Il arrivait fréquemment que le troisième comité auquel tous les sénateurs devaient siéger ne fasse pas partie des choix de ces derniers.

Dans les années 1990, les comités trop sollicités étaient toujours ceux des banques et des affaires étrangères. Quand le nombre de femmes au Sénat a commencé à augmenter, le comité des affaires sociales est devenu lui aussi très populaire. Le nom de ce comité est mal choisi, car si je me fie à mon expérience, les volets sciences et technologie de ce comité n'ont pratiquement pas été touchés, alors que la santé, le soin des enfants et la pauvreté ont dominé l'ordre du jour du comité au cours des 15 dernières années.

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement et les comités des pêches, de l'agriculture et des langues officielles étaient souvent peu sollicités. Les sénateurs ne voulaient pas fusionner le comité de l'agriculture et celui des pêches. Comme with Fisheries. As some of you are aware, Official Languages was, until very recently, a joint committee, almost always predominantly attended by senators, but where the house chair would often act unilaterally, and this led to senators demanding their own committee. This is the reason this committee also sits on Monday. When it was a joint committee, it often sat while the Senate was sitting in deference to its being a joint committee.

In establishing the Liberal membership on committees, both regional and gender balance were important and were always taken into consideration. However, both in Fisheries and Energy, this was often difficult to achieve. It became easier in the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources when the environment part of their mandate took on greater significance. However, consistently, Fisheries applications were from the Atlantic provinces or from British Columbia, with senators from other regions showing little interest.

I have often wondered why we could not achieve greater agreement on different numbers within each committee. There is nothing magical about the number 12 for most committees and 15 for Rules and the Internal Committee. If only four Liberal senators and three Conservative senators want to sit on Fisheries, why does the Committee of Selection not determine that this committee has a membership of seven?

Why should senators be asked to sit on a committee for which they have little or no interest? I believe in newly appointed senators grazing and trying out a number of committees before they settle on their choices. I also believe in adding new blood to committees, because committees can become stagnant. However, in my experience, assigning senators to committees that they do not want to sit on simply results in poor functioning with frequent absenteeism.

The Special Committee on Aging had seven members, and since we were doing an intensive study, I told senators they should not worry about replacing themselves on occasion when they were unable to attend. Because they had all chosen the committee and were dedicated to its work, absenteeism was rarely a problem.

The Defence Committee functions quite well with nine senators, although I understand that with the split of 5/4, this is causing some problems on voting. I think this could be clarified by making rules within the committee on when votes can be taken.

When I chaired the Legal Affairs Committee in the 1990s, we established a rule that no votes could be taken until the stage of clause by clause and senators had been notified that clause by clause was to take place. This might be more difficult on policy studies, but I think it is possible.

certains d'entre vous le savent, le comité des langues officielles était, jusqu'à tout récemment, un comité mixte, presque toujours composé de sénateurs. Comme le président, un député de la Chambre, agissait souvent de manière unilatérale, les sénateurs ont exigé d'avoir leur propre comité. Voilà pourquoi ce comité siège également les lundis. Le comité mixte, à l'époque, se réunissait souvent en même temps que le Sénat parce qu'il était, justement, mixte.

Les représentants libéraux au sein des comités étaient choisis selon deux critères: l'équilibre régional et l'équilibre des genres. Or, cet objectif était souvent difficile à atteindre dans le cas des comités des pêches et de l'énergie. Les choses se sont améliorées quand le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a vu le volet environnement de son mandat prendre plus d'importance. Toutefois, les demandes de siéger au comité des pêches venaient systématiquement de sénateurs originaires des provinces de l'Atlantique ou de la Colombie-Britannique, les sénateurs des autres régions manifestant peu d'intérêt pour le sujet.

Je me suis demandé pourquoi nous n'avons jamais réussi à nous entendre sur la composition de chaque comité. La plupart des comités comptent 12 membres. Les comités du Règlement et de la Régie interne en comptent 15. S'il y a seulement quatre sénateurs libéraux et trois sénateurs conservateurs qui veulent faire partie du comité des pêches, pourquoi le comité de sélection ne fixe-t-il pas à sept le nombre de membres que doit avoir le comité?

Pourquoi les sénateurs devraient-ils être obligés de faire partie d'un comité qui les intéresse peu, ou pas du tout? En ce qui me concerne, je pense que les sénateurs nouvellement nommés devraient se familiariser avec le travail d'un certain nombre de comités avant de fixer leur choix. Je crois également qu'il est bon d'avoir du sang neuf au sein des comités, parce que ceux-ci peuvent devenir stagnants. Toutefois, d'après mon expérience, affecter des sénateurs à des comités qui ne les intéressent pas donne de piètres résultats et encourage l'absentéisme.

Le Comité spécial sur le vieillissement comptait sept membres. Comme il avait été chargé de mener une étude approfondie, j'ai dit aux sénateurs qu'ils ne devaient pas hésiter à trouver des remplaçants, au besoin, s'ils ne pouvaient assister aux réunions. Parce qu'ils avaient tous choisi de faire partie du comité et qu'ils accomplissaient leur travail avec dévouement, l'absentéisme constituait rarement un problème.

Le comité de la défense fonctionne très bien. Il est composé de neuf sénateurs, quoique la formule 5/4 pose certaines difficultés au moment des votes. Il faudrait qu'il adopte des règles sur le déroulement des votes.

Lorsque j'ai présidé le comité des affaires juridiques dans les années 1990, nous avons décidé qu'aucun vote n'aurait lieu avant l'étape de l'étude article par article d'un projet de loi. Les sénateurs étaient informés à l'avance de cet examen. Il est peutêtre plus difficile d'appliquer cette règle dans le cas des études d'orientation, mais je pense que c'est faisable.

During my leadership I insisted that all independent members be given the opportunity to sit on at least one committee. Liberal numbers were high and it was agreed on both sides that the independent member would come from our side, thereby diminishing the government membership by one without impacting on the majority numbers on each committee. Often the splits were eight and four and seven and five with one independent.

This is more difficult in the present scenario, but the principle of independent members having at least one committee for which they are a voting member is I believe important.

Honourable senators, Senate committees are the lifeblood of this place. Senators enjoy their committee work and most work very hard at it. I believe we need to be more flexible about the size of membership and about agreement to special studies. As Senator Eyton said in his remarks last week, we should do even more of them.

I am prepared to take any questions you may have.

The Chair: Thank you very much for that excellent overview.

Senator Stratton is here not only as Chair of the Committee of Selection. He has also had tremendous experience in this place as a whip and a whip with responsibility for getting people to committees and so on. Senator Stratton, we are looking forward to your views and comments. You now have the floor.

Hon. Terry Stratton, Senator, Senate of Canada: Thank you very much for those nice remarks. It is not often I get a compliment as a whip, but I will take what I can get.

I think Senator Carstairs has succinctly summed up the situation. My concern fundamentally is that the system, however you want to look at it, works; it does work. I look at it from that standpoint. If it ain't broke, don't fix it, to use an old adage.

I go back in history to when we were, as Conservatives, down to 22. For example, I sat on six committees and others sat on six committees because we did not have any choice. Some sat on four, some on three. It was extremely difficult and hopefully we will never have to face that again.

In taking Senator Carstairs' comments to heart, look at the numbers on each committee, and I would reinforce, for example, that Conflict of Interest has five, and it works. On Mondays, Official Languages, Human Rights, and National Security and Defence each have nine. I would hate to see that grow to 12 if you kept those committees on Monday. Remember, the original agreement to form those committees was dependent on a Monday time slot. If we expanded them to 12 members, it would be extremely difficult to staff those committees because of the fact that they sit on Monday, which is essentially a travel day.

If you go for the idea of rotating committees, in other words giving Human Rights, National Security and Defence and Official Languages a chance or an opportunity to sit on Tuesdays, Quand j'étais leader, j'insistais pour que tous les sénateurs indépendants aient l'occasion de faire partie d'au moins un comité. Il y avait un grand nombre de sénateurs libéraux. Nous avions convenu qu'un sénateur indépendant serait choisi parmi les membres de notre côté de la chambre, ce qui voulait dire que le parti ministériel comptait un membre de moins. La représentation majoritaire au sein de chaque comité n'était pas touchée. Souvent, les membres étaient répartis comme suit : huit et quatre et sept et cinq, avec un indépendant.

Cette formule est plus difficile à mettre en application à l'heure actuelle. Cependant, je pense qu'il est important que les sénateurs indépendants aient le droit de siéger à titre de membres votants au sein d'au moins un comité.

Honorables sénateurs, les comités sont la pierre angulaire du Sénat. Les sénateurs aiment ce qu'ils font, et la plupart travaillent très fort. Nous devons nous montrer plus flexibles pour ce qui est de la taille des comités et des études spéciales. Comme l'a mentionné le sénateur Eyton la semaine dernière, nous devrions réaliser un plus grand nombre de celles-ci.

Je suis prête à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup pour cet excellent exposé.

Le sénateur Stratton est ici non seulement parce qu'il préside le Comité de sélection, mais aussi parce qu'il a pendant longtemps occupé le poste de whip. À ce titre, il était chargé de veiller à ce que les sénateurs assistent aux réunions, ainsi de suite. Sénateur Stratton, nous attendons avec impatience de connaître vos vues sur la question. Nous vous écoutons.

L'hon. Terry Stratton, sénateur, Sénat du Canada: Merci beaucoup pour vos bons mots. Il est rare que mon travail en tant que whip soit souligné. J'accepte donc volontiers le compliment.

La sénatrice Carstairs a résumé de manière succincte la situation. Je tiens à dire que le système, peu importe ce que l'on en dit, fonctionne, et même très bien. C'est ce que je pense. Comme le dit le dicton, si ça marche, pourquoi le toucher?

Je me souviens de l'époque où il n'y avait que 22 conservateurs au Sénat. Je faisais partie, comme d'autres sénateurs, de six comités, parce que nous n'avions pas le choix. Certains siégeaient à quatre comités, d'autres, à trois. C'était très difficile. J'espère que nous n'aurons jamais plus à faire face à une telle situation.

Revenons à ce que la sénatrice Carstairs a dit au sujet de la taille des comités. Le Comité sur les conflits d'intérêts compte cinq membres et il fonctionne bien. Les Comités des langues officielles, des droits de la personne, et de la sécurité nationale et la défense, qui se réunissent les lundis, en comptent neuf chacun. Je ne voudrais pas que ce nombre passe à douze. N'oubliez pas que ces comités ont été créés à la condition qu'ils puissent se réunir le lundi. Si le nombre de membres passe à douze, il sera très difficile d'y affecter des sénateurs en raison du fait que ces comités siègent le lundi, une journée habituellement consacrée aux déplacements.

Si l'on procède par rotation, autrement dit si les Comités des droits de la personne, de la sécurité nationale et de la défense et des langues officielles sont autorisés à tenir des réunions les Wednesdays, and/or Thursdays, then you will force other committees with 12 members to sit on Monday, and you will have a real problem then again with staffing those committees.

The simple fact of the matter is that we are faced with that fundamental problem and we will not be able to change it. If we agree to have committees sit on Mondays, then limit the number of members on that committee to their current number. Remember that the original mandate was for those committees to sit on Monday. Be careful about moving them, because that would cause, to me, undue problems.

Fundamentally, what should be addressed are the joint committees, for example, the Library of Parliament. I checked the rules this morning: 17 senators can sit on that committee, which is kind of archaic. I know that Senator Carstairs and I are on the Library of Parliament currently, and right now I think there are two Liberals and two Conservatives sitting on that committee to look at the issue of the Parliamentary Budget Officer. I think you need to look at the joint committees.

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations has eight senators, according to the rules. We have extreme difficulty with people turning out for those meetings, and I know Senator Eyton is a co-chair of that committee. I think we should look at the number of senators on that joint committee.

The most important thing I can reinforce is to talk to Heather Lank, which I am sure you will, who heads up, from the administration side, the committee structure. I would take her advice to heart and very seriously. I have not talked to Ms. Lank, but I know she has to live with whatever we impose.

You should deal with the numbers and deal with some of the mandates of the committees when you go into it. For example, Social Affairs has a mandate to study Indian and Inuit affairs when the Senate already has the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. We need to look at some of the mandates of the different committees.

When you are looking at meeting times — and I want to make reference to meeting times — Ms. Lank is the person to talk to there. Those are fixed because they work. They have been adjusted in a minor way to allow 15 minutes between committee meetings so that senators have a chance to run from one committee meeting to another should they have another meeting coming up. That is important.

This next comment comes from self-interest. Do not take the power away from the whip for allowing decisions that are currently there under their mandate. It is important that they maintain those, and they are there for a reason. To explain, currently, if a committee wants to change a meeting time, the rule we use is that if both sides of the committee agree to change the meeting time, then fine. If one side wants to change the time and the other side does not and there is a vote, then the whip has the right, on either side, to veto the decision to change the meeting times, because the conflict that inevitably results in the changing of the meeting time results in a conflict that plays out on both sides, which you do not really know about as a member of that specific committee.

mardis, les mercredis ou les jeudis, les autres comités qui comptent 12 membres vont être obligés de siéger le lundi. Vous allez avoir beaucoup de mal à trouver des participants.

Le fait est que nous sommes confrontés à une situation qui ne peut être changée. Si nous acceptons que les comités siègent les lundis, nous devons alors garder le nombre de membres actuels. N'oubliez pas que selon l'entente initiale, ces comités devaient se réunir le lundi. Changer la journée de la séance créerait, à mon avis, des problèmes indus.

Il faudrait plutôt que nous portions notre attention sur les comités mixtes, comme celui de la Bibliothèque du Parlement. J'ai vérifié le Règlement ce matin : 17 sénateurs peuvent en faire partie, ce qui est énorme. Le sénateur Carstairs et moi participons tous les deux aux travaux du comité. À l'heure actuelle, il y a deux sénateurs libéraux et deux sénateurs conservateurs qui se penchent sur le mandat du directeur parlementaire du budget. Encore une fois, nous devons nous concentrer sur les comités mixtes.

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation compte huit sénateurs, d'après le Règlement. Nous avons beaucoup de difficulté à assurer la présence des membres aux réunions du comité qui, je sais, est coprésidé par le sénateur Eyton. Il faudrait revoir la question du nombre de sénateurs qui devraient siéger à ce comité.

Il faudrait absolument que vous rencontriez Heather Lank, et je suis certain que vous allez le faire. Elle s'occupe des questions administratives, de la structure des comités. Je prendrais ses conseils très au sérieux. Je ne lui ai pas parlé, mais je sais qu'elle doit composer avec nos décisions.

Par ailleurs, il faudrait examiner, en plus de la question de la composition, le mandat de certains comités. Par exemple, le Comité des affaires sociales a pour tâche d'analyser les enjeux auxquels sont confrontés les Indiens et les Inuits alors qu'il y a déjà, au Sénat, un Comité permanent des peuples autochtones. Il serait donc utile de revoir le mandat de certains des comités.

Concernant les heures de séance — et j'insiste là-dessus —, Mme Lank est la personne la mieux placée pour répondre à vos questions. Si les comités se réunissent à heure fixe, c'est parce que cette formule fonctionne bien. L'horaire a été légèrement modifié dans le but de prévoir un battement de 15 minutes entre deux réunions, afin de donner aux sénateurs le temps de se déplacer d'une salle à l'autre. Ce facteur est important.

Le commentaire suivant est fait dans un but purement intéressé : ne privez pas le whip du pouvoir de maintenir, dans le cadre de son mandat, les décisions qui ont été prises. Il est important que ces décisions soient respectées, car elles ont été rendues pour une raison. Je m'explique. La règle veut que tous les membres donnent leur accord lorsqu'un comité décide de modifier l'heure d'une réunion. Or, si un côté désire changer l'heure, et l'autre ne veut pas, le whip, d'un côté comme de l'autre, peut, à la suite d'un vote, opposer son veto à la décision de modifier l'heure de la rencontre, puisque cela va inévitablement causer des problèmes pour tous les membres du comité.

As far as the Committee of Selection is concerned, if you do not want to deal with the numbers on committees, you can make a reference to the Committee of Selection to deal with that. However, as you are dealing with this issue, it would be appropriate to deal with it in this committee rather than the Committee of Selection. The Committee of Selection is there to control who serves on the various committees, who are chairs and vice-chairs, brought forward by recommendation from either side, as you know.

Essentially, those are my comments. Realize that hopefully we will never have to face again the issue of having only 22 senators on either side. That is really an impossible situation.

The Chair: Thank you very much, Senator Stratton.

Senator Joyal: I have two simple questions. Do you think that the number of members on committees should be reduced? As a corollary, do you think the number of committees should be reduced or merged or readjusted? Let us put it in the broadest terms possible.

Senator Carstairs: I do not think we should reduce the number of committees if there are senators who wish to serve on those committees. For example, I do not think you want to merge Fisheries with Agriculture when those interested in Fisheries are not necessarily interested in Agriculture and vice versa.

I do think we should have the option of reducing the numbers on committees. That is why I made the reference to the Committee of Selection. If our rules read that there have to be up to 12 members, and if the leadership on both sides go forward to a Committee of Selection with the option of saying that in this instance we have only seven people on both sides who wish to sit on the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, then we will make this committee a committee of seven members for this Parliament. That would be part of the Committee of Selection's report. It could not go up and down. It would be that Parliament or that session of that Parliament would have that number of members on that committee.

My concern is that as a leader you are put in the situation where you call a senator and say, "I am putting you on the Fisheries Committee." The senator says, "I do not know anything about fisheries and I do not want to serve on the Fisheries Committee." I am saying we have to have seven or eight members, whatever happens to be the ratio; "I have to have you serve on the Fisheries Committee and as soon as I find someone who is willing to serve on that committee I will replace you."

It is idiotic. Why do we have people if, quite frankly, they simply do not want to be there, when it would be equitable and fair? I am not suggesting we change the ratio or the proportion, just reduce the number.

I am really suggesting that we provide the Committee of Selection, on the advice of the whips of both parties — and they are the chair and the deputy chair, generally speaking, of the Committee of Selection — some flexibility in the numbers that are going on the committee.

Pour ce qui est du Comité de sélection, vous pouvez lui confier l'étude de la question de la composition des comités si vous ne voulez pas le faire. Toutefois, comme le sujet fait partie de votre mandat, il serait tout à fait indiqué que vous vous penchiez là-dessus. Le Comité de sélection a pour tâche de désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités et occuperont les postes de président et de vice-président, ceux-ci étant choisis, comme vous le savez, sur la recommandation des membres.

Pour terminer, j'espère que nous ne nous retrouverons jamais plus dans la situation où un côté ne compte que 22 sénateurs. C'est absolument intenable.

Le président : Merci beaucoup, sénateur Stratton.

Le sénateur Joyal: Mes deux questions sont fort simples. Premièrement, est-ce qu'il faut limiter la taille des comités? Deuxièmement, est-ce qu'il faut réduire le nombre de comités, fusionner ceux-ci ou encore les modifier? Je m'exprime ici de façon très générale.

Le sénateur Carstairs: Il ne faudrait pas, à mon avis, réduire le nombre de comités s'il y a des sénateurs qui veulent faire partie de ceux-ci. Par exemple, je ne vois pas comment on pourrait fusionner les comités des pêches et de l'agriculture, parce qu'il peut y avoir des sénateurs qui s'intéressent aux pêches, mais pas à l'agriculture et vice versa.

Toutefois, nous devrions avoir l'option de réduire le nombre de comités. Voilà pourquoi j'ai mentionné le Comité de sélection. Si le Règlement dispose qu'un comité peut compter jusqu'à 12 membres et que les leaders des deux côtés ont la possibilité de dire au Comité de sélection que, dans ce cas-ci, il n'y a que sept personnes des deux côtés qui souhaitent faire partie du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, alors le comité ne comptera que sept membres au cours de la présente législature. C'est ce que précisera le Comité de sélection dans son rapport. Le chiffre ne pourra pas être modifié. La règle serait la suivante : au cours de telle législature ou de telle session de la législature, il y aura X membres au sein de ce comité.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'un leader se retrouve dans une situation où il est obligé de dire à un sénateur : « Vous allez faire partie du Comité des pêches. » Le sénateur peut lui répondre : « Je ne connais rien aux pêches et je ne veux pas être membre de ce comité. » Je crois qu'il est important d'avoir sept ou huit membres, peu importe le ratio : « Vous devez partie du Comité des pêches. Je vous remplacerai dès que je trouve quelqu'un qui est prêt à siéger à ce comité. »

C'est ridicule. Pourquoi nommer des gens qui, très franchement, ne veulent pas être là, quand ce serait juste et équitable? Je ne propose pas de changer le ratio ou la proportion, mais tout simplement de réduire le nombre.

Ce que je propose vraiment, c'est d'accorder au Comité de sélection, sur avis des whips des deux partis — et, en règle générale, il s'agit du président et du vice-président du Comité de sélection — une certaine souplesse quant au nombre de membres du comité.

Senator Stratton: I wish to make a comment. I agree in part with Senator Carstairs. My concern would be to look at the political ramifications of the flexibility of those numbers on an ongoing basis.

I remember as a new senator being put on a committee I knew nothing about. I am sure all of us have gone through that. You wonder why on God's green earth you are sitting on this committee.

I believe it is for the experience of sitting on that committee, even though you know nothing about it, because you want to get a perspective of how the Senate works. The best way to get a sense of how the Senate works is to have a taste of committees across the spectrum of the committee structure. That is important for new senators to experience — not forever, but through the mandate of a session of Parliament. A Parliament, in the life of a senator, is not a long time. That experience is worth going through, even though they do not particularly like it.

Senator Andreychuk: I want to go back to the idea of sitting on the committees because you have a particular expertise. While I think that is good, and we want to continue to encourage that and get the benefit of senators' expertise, I thought the reason we have 12, or whatever number, and we actually encourage and in some cases assign people to committees who do not have an expertise is that they represent all of Canada. They have the balance of the regions to have opinions. For example, I have sat on committees where I did not know the subject matter, but I do know my province and it was my responsibility to go back and see how this affected me.

We are not an academic research think tank that should be putting out another paper on some issue; we are trying to reflect views and regions and bring together some consensus. Am I on the wrong track on that?

Second, sometimes by the special committees — and having only senators that are interested — we are driving the like-minded together. If I have a really good idea, it seems to be current, I simply need to find two or three people who have the same passion as I do, and particularly if I can find someone on the opposite side, and we then try to flog it through the committee. If we do not do it there, we do it on the floor of the Senate, and eventually we end up with something because of the collegiality here.

I am wondering whether it would not be better to have the committees we have deal with broader mandates under which they can incorporate these special studies rather than siphoning them off. It then does not have the same input or commitment from others. Instead, it becomes "the special study of" rather than a Senate study. I am being rather blunt, because we were told by a previous senator that there were only six people interested in fisheries and so why not reduce the number to six. Those who are interested in fish will study fish. They will come as the Atlantic experts and that report will be seen that way rather than as a Senate report.

Le sénateur Stratton: J'aimerais faire une observation. Je suis d'accord, en partie, avec le sénateur Carstairs. Toutefois, ce qui m'inquiète, ce sont les ramifications politiques que pourrait avoir une telle souplesse à long terme.

Je me souviens qu'à mes débuts en tant que sénateur, j'ai dû sièger à un comité dont le sujet d'étude m'était tout à fait étranger. Je suis sûr que nous sommes tous passés par là. On se demande pourquoi diable on siège à un tel comité.

Selon moi, c'est pour acquérir de l'expérience à titre de membre de comité, même si on ne connaît rien du sujet traité, parce qu'il faut se familiariser avec les rouages du Sénat. La meilleure façon d'y arriver, c'est de siéger à toute une gamme de comités. Il est important pour les nouveaux sénateurs de vivre une telle expérience — ce ne sera pas pour toujours, mais seulement pour une session parlementaire. Une législature — dans la vie d'un sénateur — n'est pas longue. Cette expérience vaut la peine d'être vécue, même si on ne l'aime pas particulièrement.

Le sénateur Andreychuk: Je veux revenir à l'idée de siéger à des comités en fonction des compétences particulières. Même si je pense que c'est une bonne chose, et nous voulons continuer d'encourager cette approche et tirer profit du savoir-faire des sénateurs, je pensais que la raison pour laquelle nous avons 12 comités, ou peu importe le nombre, c'est pour représenter l'ensemble du Canada — même que nous encourageons en fait les sénateurs à siéger à des comités qui ne correspondent pas à leur profil de compétences et, dans certains cas, nous les affectons à de tels comités. Le reste des régions ont leur mot à dire. Par exemple, j'ai siégé à des comités pour lesquels je n'étais pas une spécialiste, mais je connais ma province et il m'incombe de consulter ceux que je représente et de voir en quoi cela me touche.

Nous ne formons pas un groupe de réflexion qui doit publier un document sur une question donnée; nous essayons de tenir compte des points de vue des régions et d'établir un certain consensus. Est-ce que je me trompe?

Deuxièmement, parfois dans le cadre de comités spéciaux — où siègent uniquement des sénateurs qui manifestent un intérêt envers un sujet donné —, nous attirons des gens aux vues similaires. Si j'ai une très bonne idée qui porte sur une question de l'heure, il me suffit de trouver deux ou trois personnes qui ont la même passion que moi, surtout si je peux trouver quelqu'un du côté opposé, et nous essayons ensuite d'en faire la promotion au comité. Si ce n'est pas possible en comité, nous nous présentons au Sénat et, tôt ou tard, nous finissons par obtenir un résultat grâce à la collégialité qui règne ici.

Je me demande si on ne ferait pas mieux d'élargir les mandats de nos comités de façon à y intégrer ces études spéciales au lieu de créer des comités spéciaux. On n'aurait alors plus le même type de contribution ou d'engagement des autres. Cela devient donc « l'étude spéciale » plutôt qu'une étude du Sénat. Je ne mâche pas mes mots parce que, de l'avis d'un sénateur que nous avons entendu précédemment, il n'y a que six personnes qui s'intéressent aux pêches, d'où l'idée de réduire le nombre à six. Ceux qui s'intéressent aux pêches se concentreront sur les questions liées aux pêches. Ils seront les experts de l'Atlantique, et le rapport sera perçu ainsi plutôt que d'être vu comme un rapport du Sénat.

Senator Carstairs: Let me move to two questions. In a committee like the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, it is extremely important to have as broad representation from regions and gender as is possible because they deal with, I would suggest to you, up to 80 per cent of the legislation in this place. In that committee, I would fully accept your argument.

However, you are not going to find a senator from Alberta or from Saskatchewan who wants to sit on the Fisheries Committee. Let me assure you; I have tried. It just does not happen. I can occasionally find a Manitoban because we do have an inland fishery.

You get the Atlantic provinces who want to sit on it, and British Columbia. You do not get the rest. It is not a one-size-fits-all kind of scenario.

Regarding special studies, I think their whole purpose is to get people who have an interest in an area and who want to study that particular issue. If you look at the makeup of the Aging Committee, it was very much dominated by Nova Scotia and Manitoba. Why? I do not know. We had one representative — the best, probably, that we could possibly have had — from Ontario, and that was Senator Keon, but the rest came from the other two provinces. That was the reality.

I asked almost all senators whether they were interested in sitting on the committee. I have to tell you that the number one reason they did not want to sit on the committee was that it sat on Monday. The number two reason they did not want to sit on the committee was because they did not have an interest in the demographics of a changing society in Canada.

I got the people, and I am proud of the report that we eventually tabled, because it was generated by the interest of the senators representing both political spectrums, but they fundamentally came from the same place in the country.

Senator Stratton: It is a good question, and I have not specifically talked about it. On the number of committees, I do not believe they should be increased. I get worried. That would be an additional burden. The greatest concern is not just staffing them but to find a time slot. The time slots are the most critical element for committees, and that is why we ended up having the three sit on Monday. There are no time slots available for the rest of the week, Tuesday, Wednesday, Thursday, and you sure cannot go to Friday.

On special committees, if it cannot fit into a slot of a committee, then a special committee could be formed. However, if it is work that could be normally done under that committee, why would it not be done under the mandate of that committee?

Le sénateur Carstairs: Permettez-moi d'aborder deux questions. Dans un comité comme le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, il est extrêmement important d'avoir un échantillon représentatif des régions et une proportion égale d'hommes et de femmes autant que possible; après tout, ce comité étudie, je dirais, jusqu'à 80 p. 100 des lois au Sénat. Dans ce contexte, j'accepterais sans réserve votre argument.

Toutefois, vous ne trouverez pas un sénateur de l'Alberta ou de la Saskatchewan au Comité des pêches. Croyez-moi, j'ai déjà essayé. C'est tout à fait impossible. Je peux y trouver à l'occasion un Manitobain parce qu'on s'adonne à la pêche continentale au Manitoba.

Les sénateurs qui veulent siéger à un tel comité sont ceux qui représentent les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique. Le reste des provinces ne sont pas au rendez-vous. Ce n'est pas uniforme.

En ce qui concerne les études spéciales, je pense qu'elles visent, en général, à rassembler les gens qui s'intéressent à un même domaine et qui veulent étudier une question particulière. Si on regarde la composition du Comité sur le vieillissement, on constate que les membres venaient surtout de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba. Pourquoi? Je ne sais pas. Nous avions un représentant de l'Ontario — probablement le meilleur que nous puissions avoir : le sénateur Keon. Mais les autres venaient des deux autres provinces. Telle était la réalité.

J'ai demandé à presque tous les sénateurs s'ils étaient intéressés à siéger au comité. Je dois vous dire que la raison première pour laquelle ils ne le voulaient pas, c'était que les réunions avaient lieu le lundi. La deuxième raison, c'était qu'ils ne s'intéressaient pas aux questions démographiques d'une société changeante au Canada.

J'ai fini par trouver des gens, et je suis fière du rapport que nous avons déposé, parce c'était le fruit du travail de sénateurs qui s'intéressaient à la question et qui représentaient les deux allégeances politiques, mais qui venaient fondamentalement de la même région.

Le sénateur Stratton: C'est une bonne question, et je n'en ai pas parlé spécifiquement. Pour ce qui est du nombre des comités, je ne crois pas qu'on devrait l'augmenter. J'ai quelques réserves. Ce serait un fardeau supplémentaire. Le principal sujet de préoccupation, ce n'est pas seulement leur dotation, mais aussi la disponibilité d'un créneau. Les créneaux constituent l'élément le plus essentiel pour les comités, et c'est la raison pour laquelle nous avons fini par avoir trois comités les lundis. Il n'y a aucun créneau disponible pour le reste de la semaine — rien pour le mardi, le mercredi, le jeudi et encore moins pour le vendredi.

En ce qui concerne les comités spéciaux, s'il n'y a pas de plage horaire, alors il y a lieu de créer un comité spécial. Toutefois, s'il s'agit d'un travail qui pourrait être normalement effectué sous ce comité, pourquoi ne pas l'entreprendre dans le cadre de son mandat? The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology had three subcommittees going, Senator Keon. Is that not correct? That is onerous. To run those three concurrently is just not on. That is too burdensome for the members of that committee. I think rules should be imposed so that if you are to do a subcommittee — and I have had experience in subcommittees — it should be limited so that the members of the committee can cope with those studies in an appropriate way. It is impossible to do so. Senator Keon sat on all three of them, I believe, and it is an impossible task to expect an individual to carry out.

Senator Carstairs: The reason the Special Senate Committee on Aging was established was because it was going to be the fourth subcommittee of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. With agreement on both sides, we said, "Okay, let us put this on a Monday and have it as a standing special committee."

Senator Andreychuk: We use the mechanisms of "special" and "sub," and two members of my committee say, "We would like to study such-and-such." They cannot get the whole committee study, so then they say, "Let us do a subcommittee and have a special study, then." This committee will have to set some rules or recommendations about subcommittees. I watched Senator Keon and I understand leadership is now questioning the subcommittee concept. It would certainly solve my problems if I could do the same thing. However, every committee would want to do that, which means extra clerks and all of the added staff. I think I will leave it there.

Senator Keon: I want to return to the subject of special committees. I sat on several of them. You seem to always be there, Senator Carstairs. You are either chairing or a fellow member. You will recall we started out with Senator Meighen. That committee addressed a subject that I do not think anything but a special committee of the Senate could address. The spinoff from that committee was tremendous. Senator Carstairs carried the torch with a number of subsequent studies and initiatives, her own initiatives in government when the Liberals were in power, which did a tremendous amount of good. I do not think that could have arisen in any other context.

That brings me to the subject of how special committees should come to be and come alive. I am finishing a subject that I felt strongly about for at least 10 or more years and that had to be done and was not being done. It will be self-explanatory when I address to it so I will not bore you now. There is another subject right now, for example, in the purview of science and technology. Senator Carstairs quite rightly said that science and technology has been ignored. We have a horrible mess in Canada in this field. We have nine powerful bodies, all sending their ducks north to the government leaders to plead their case, and they are not agreeing about what should be done. In other words, it is "Fund me when I go." They have government thoroughly confused, I think.

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie avait trois sous-comités, sénateur Keon, n'est-ce pas? Voilà qui coûte cher. Diriger les trois en même temps, ce n'est pas donné. C'est trop fastidieux pour les membres du comité. Selon moi, des règles devraient être imposées; si on doit créer un sous-comité — et j'ai de l'expérience avec les sous-comités —, il faudrait en limiter le nombre pour que les membres du comité puissent s'occuper de ces études en bonne et due forme. Il est impossible de le faire dans de telles circonstances. Le sénateur Keon a siégé à l'ensemble des trois, je crois, mais on ne peut pas s'attendre à ce que les gens accomplissent une telle tâche.

Le sénateur Carstairs: La raison pour laquelle le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement a vu le jour, c'était parce qu'il était censé être le quatrième sous-comité du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Avec l'assentiment des deux côtés, nous avons donné l'aval pour en faire un comité spécial permanent qui siègerait les lundis

Le sénateur Andreychuk: Nous utilisons le mécanisme des « comités spéciaux » ou des « sous-comités » à toutes les sauces. Par exemple, deux membres de mon comité peuvent dire : « On doit étudier telle ou telle chose. » Ils n'arrivent pas à persuader tout le comité, alors ils proposent de créer un sous-comité chargé d'une étude spéciale. Le comité se doit d'établir quelques règles ou recommandations sur les sous-comités. J'ai vu le sénateur Keon à l'œuvre et je crois comprendre que le leadership remet maintenant en question le concept des sous-comités. Si je pouvais en faire autant, cela résoudrait certainement mes problèmes. Toutefois, chaque comité voudrait procéder ainsi, ce qui signifie qu'il faudrait des greffiers et du personnel supplémentaires. Je pense que je vais en rester là.

Le sénateur Keon: Je veux revenir à la question des comités spéciaux. J'ai siégé à plusieurs d'entre eux. Vous semblez toujours être là, sénateur Carstairs, soit à titre de présidente, soit à titre de membre. Vous vous rappellerez que nous avons commencé par le sénateur Meighen. Ce comité a traité un dossier qui, à mon avis, ne pouvait être étudié que par un comité spécial du Sénat. Les retombées du comité ont été énormes. Le sénateur Carstairs a pris la relève en menant plusieurs études et initiatives subséquentes, ses propres initiatives au gouvernement lorsque les libéraux étaient au pouvoir, ce qui a donné des résultats très positifs. Je ne pense pas que ce serait possible dans un autre contexte.

Cela m'amène à l'autre question: comment instaurer des comités spéciaux? Je suis en train de terminer un sujet qui me tient à cœur depuis au moins 10 ans, une étude qui tardait à être réalisée. Vous comprendrez quand je l'aurai terminée, alors je ne vais pas vous ennuyer avec cela pour l'instant. Il y a un autre sujet à l'heure actuelle qui relève, par exemple, des sciences et de la technologie. Le sénateur Carstairs a dit à juste titre que les sciences et la technologie ont été laissées pour compte. La situation dans ce domaine au Canada est devenue épineuse. Nous avons neuf organismes puissants, qui envoient tous leurs représentants pour plaider leur cause devant des dirigeants gouvernementaux, sans se mettre pas d'accord sur ce qui s'impose. Autrement dit, tout le monde veut du financement. Je pense qu'il règne une confusion totale.

The government made a sincere attempt to overcome this with the formation of the Science Technology and Innovation Council. They rolled all these other advisory committees in there. There are superb people sitting on that council. The only problem with it is that the academy does not agree with them. Dr. Nicholson just came out with a tremendously critical report. The three granting councils do not agree with them; the National Research Council, NRC, does not agree with them; and the Canada Foundation for Innovation, CFI, does not agree with them. They have made their own recommendation, and this time they came away with the money. The university presidents do not agree with them, and the organization of teaching hospitals in Canada does not agree with them.

That brings me to my point. I think there may well be times when the leadership from both sides of the Senate should sit down together and say, "There is a subject that must be addressed and where the Senate can make a tremendous proactive contribution." Strike a special committee, let it do the work and get it over with. Do not form a standing committee. You do not need a standing committee. Start the special committee that has the objectivity to bring people of different persuasions from the same field before them. Listen to them, melt it down and collectively come out with recommendations that the government can use. That is my point. I would like to hear comments from both of you.

Senator Carstairs: I share that view. I have been on a number of special committees of this place. In fact, I attended my first meeting of the Special Senate Committee on Euthanasia and Assisted Suicide before I was sworn in as a senator because they were meeting in Winnipeg and I was asked to be there. That was my introduction to the Senate. I do not think you could have had a standing committee do that study. It had to be done by a special committee.

Unfortunately, I had to drop out on the Special Senate Committee on Illegal Drugs because I became the leader and was forced to resign. I do not think a standing committee could that done that, Senator Nolin. I am not sure that a standing committee could have done the aging study in the way or with the speed that we did. I know it seemed to go on forever, but it was just slightly over two years.

The Chair: Help me with this. What is it about standing committees that would not permit the three studies that you just mentioned to have been done by standing committees? What is so special about a special committee? What is unique, and how does it differ?

Senator Carstairs: Because it has only one mandate, Mr. Chair. When you have government bills and private members' bills coming before your standing committees — and that takes precedence to any policy initiative being undertaken by the standing committee — then you get disruption in the work of your committee on a fairly regular basis.

The special committee never has any disruption. You start with a committee study, and you continue that committee study without disruptions — other than prorogations and elections, which do interrupt, but about which we can do nothing. We could have been finished that study in a year had those breaks not been

Le gouvernement a tenté sincèrement de remédier à cette situation grâce à la création du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation. Ce dernier a établi plusieurs autres comités consultatifs. Les gens qui y siègent sont exceptionnels. Le seul hic, c'est que le milieu universitaire n'est pas d'accord avec eux. Le professeur Nicholson vient juste de publier un rapport très critique. Les trois conseils subventionnaires ne sont pas d'accord avec eux : le Conseil national de recherches, le CNRC, n'est pas d'accord avec eux; et la Fondation canadienne pour l'innovation, la FCI, ne l'est pas non plus. Ils ont fait leurs propres recommandations et, cette fois, ils ont réussi à obtenir des fonds. Les présidents universitaires ne sont pas d'accord avec eux, ni l'organisation des hôpitaux d'enseignement au Canada.

Là où je veux en venir, c'est que parfois, le leadership des deux côtés du Sénat devrait s'asseoir et se dire : « Il y a un sujet qu'il faut traiter et auquel le Sénat peut faire une énorme contribution proactive. » Si on établit un comité spécial, laissons-le faire son travail, puis finissons-en. N'en faisons pas un comité permanent. On n'a pas besoin de comité permanent. Commençons par le comité spécial qui a pour objet de réunir des gens du même domaine ayant différents points de vue. Écoutons-les, recueillons les observations et, ensemble, formulons des recommandations que le gouvernement peut utiliser. Voilà mon argument. J'aimerais connaître ce que vous en pensez, tous les deux.

Le sénateur Carstairs: Je partage votre point de vue. J'ai siégé à plusieurs comités spéciaux. En fait, j'ai assisté à ma première réunion du Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide avant d'être nommée sénateur parce que le comité tenait une réunion à Winnipeg et on m'avait demandé d'y participer. C'est ainsi que j'ai fait mes débuts au Sénat. Je ne pense pas qu'un comité permanent aurait pu réaliser cette étude. Un comité spécial devait s'en occuper.

Malheureusement, j'ai dû abandonner le Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites parce que je suis devenue leader et j'ai dû résigner. Je ne pense pas qu'un comité permanent aurait pu y arriver, sénateur Nolin. Je doute qu'un comité permanent aurait pu mener l'étude sur le vieillissement aussi efficacement ou aussi rapidement que nous l'avons fait. Je sais que cette étude semblait s'éterniser, mais il nous a fallu à peine plus de deux ans.

Le président : Aidez-moi à comprendre une chose. Qu'est-ce qui fait que les trois études dont vous venez de parler n'auraient pas pu être menées par des comités permanents? Qu'y a-t-il de si spécial à propos d'un comité spécial? Qu'y a-t-il d'unique et de différent?

Le sénateur Carstairs: C'est parce qu'il n'a qu'un seul mandat, monsieur le président. Les comités permanents sont saisis de projets de loi émanant du gouvernement et de projets de loi d'initiative parlementaire — qui l'emportent sur toute initiative stratégique menée par le comité permanent. Cela cause assez régulièrement une interruption du travail des comités.

Le travail du comité spécial, pour sa part, n'est jamais interrompu. Vous commencez une étude de comité, et vous la menez à bien sans aucune interruption — mis à part les prorogations et les élections, mais on n'y peut rien. Nous aurions pu terminer l'étude en un an si nous n'avions pas à

imposed upon us. That was our original intention. We wanted to get that thing done as quickly as we possibly could. We had no choice over not sitting because of prorogations and election campaigns.

I did the palliative care study as a subcommittee study of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, so I also have experience with the subcommittee. However, it works only if there is just one subcommittee. I think the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has just gone crazy. I could tell that was going to happen and that is why I decided to establish a special committee. If you have management that says, "Let us do all these special studies," then you are totally off the rails. In my view, that is what happened in that particular committee and that is why they ended up doing so many special studies. One is as much as any standing committee can possibly engage itself in at any one time.

I have been on the Standing Senate Committee on Human Rights, and there are some ongoing studies that that committee takes a look at every year, but they do it for a couple of meetings. It is not an intensive study. That can be done. If you are going to do an intensive study on matrimonial property within the Aboriginal community, which they have done in the Human Rights Committee, and then you want to revisit it every couple of years to ensure that progress is being made, that is one thing. However, to begin a whole other study, along with two or three studies you are doing, is impossible. It is the disruptive factor, senator, that is most critical.

Senator Stratton: Just briefly, my only real concern — and I agree with Senator Keon and Senator Carstairs — is that you have to be careful about the number of subcommittees and special committees that you strike, as Senator Carstairs has said.

It is critical that this should be a negotiation between the leadership. However, for goodness' sake, do not allow something like what just occurred in the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. That is very disturbing. I think the special committee, if it is struck, should be for a determined period of time. You do not want these things to go on in perpetuity, which they can and have been wont to do in some instances. You question why they are continuing, and that questioning is there. There should be a very high bar to jump over to continue beyond that time, not just simply going to the chamber and asking for an extension. There must be a higher bar than that.

The Chair: Honourable senators, we have 19 minutes.

Senator Nolin: I have a question for both of you and then I have a question for the former leader. It is rare we have a former leader as a witness, so I will take the opportunity.

We have surveyed colleagues, and one question on special committees and legislative committees was answered as positive by 75 per cent of those who answered.

faire face à ces pauses. C'était d'ailleurs notre intention initiale. Nous voulions en venir à bout aussi rapidement que possible. Mais nous n'avions pas le choix; nous ne pouvions pas siéger à cause des prorogations et des campagnes électorales.

J'ai fait l'étude sur les soins palliatifs dans le cadre d'une étude menée par le sous-comité du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie; alors, je compte aussi de l'expérience avec le sous-comité. Toutefois, on obtient de bons résultats uniquement s'il y a un seul sous-comité. Je pense que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a déraillé. J'avais le pressentiment que c'est ce qui allait se produire, et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'établir un comité spécial. Si on se met à faire des études spéciales à tout bout de champ, alors on est totalement à côté de la plaque. Selon moi, c'est ce qui s'est passé dans ce comité particulier et c'est pourquoi il a fini par faire autant d'études spéciales. Tout comité permanent ne peut entreprendre qu'une étude spéciale à la fois.

J'ai déjà siégé au Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Sachez que ce comité examine chaque année quelques études, mais il y consacre seulement deux ou trois séances. Il ne s'agit pas d'une étude approfondie. C'est faisable. Si vous allez faire une étude approfondie sur les biens matrimoniaux au sein de la collectivité autochtone, comme c'était le cas au Comité des droits de la personne, pour ensuite la revoir aux deux ans afin de vous assurer que des progrès sont réalisés, c'est une chose. Toutefois, commencer une tout autre étude, en plus de deux ou trois études en cours, c'est impossible. Il y a un facteur d'interruption, sénateur, dont il faut absolument tenir compte.

Le sénateur Stratton: Juste brièvement, tout ce qui m'embête — et je suis d'accord avec les sénateurs Keon et Carstairs —, c'est qu'il faut faire attention au nombre de souscomités et de comités spéciaux qu'on établit, comme le sénateur Carstairs l'a dit.

Il est essentiel que le leadership s'engage dans une négociation. Toutefois, bon sang, ne tolérez pas une situation comme celle qu'a connue le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. C'est très déconcertant. Je pense que le comité spécial, s'il est établi, devrait exister pour une période déterminée. On ne veut pas que les comités spéciaux continuent à perpétuité, et c'est ce qui peut se passer dans certains cas. Vous vous demandez pourquoi ils continuent d'exister. Il faudrait placer la barre très haute pour continuer au-delà d'une période donnée; il ne suffit pas d'aller à la Chambre et de demander un prolongement. La barre doit être plus élevée.

Le président : Chers collègues, il nous reste 19 minutes.

Le sénateur Nolin: J'ai une question à vous deux, puis une autre à l'ancien leader. Il est rare qu'un ancien leader vienne témoigner, alors je vais profiter de l'occasion.

Nous avons mené un sondage auprès de nos collègues, et 75 p. 100 des répondants ont répondu favorablement à une question sur les comités spéciaux et les comités législatifs.

What would your be reaction to having more legislative committees to deal with legislation only and spread the burden?

Senator Carstairs: The only difficulty would of course be deciding which committee to send which legislation to. I could anticipate, for example, a committee that dealt with all natural-resource legislation. Any legislation on agriculture, fisheries, energy or the environment would go to one legislative committee. Then justice issues, others, would go to another legislative committee. That is an interesting model.

In researching my father's term in the Senate, by the way, I discovered that in 1955 there were only two committees in the Senate. Both had 50 members on them. They obviously did not have 50 members show up each time, but that was how they ran at that point. That is what they were. They were essentially legislative committees. Of course, they even had to deal with divorce in the province of Quebec.

Senator Stratton: Again, you are sitting on Tuesday, Wednesday and Thursday. Where will you find a time slot to put these in? That is my biggest concern. It seems to be working now, and the rule in committees is that government legislation is first and foremost. Anything else follows along behind — studies, private member's bills, that kind of thing, or references from the Senate. Realizing that issue, I think that for the most part it seems to work. However, if we create more legislative committees, when will they sit? That is the fundamental question. There is no time on Tuesday, Wednesday or Thursday to allow this.

Senator Nolin: Senator Carstairs, you were Deputy Leader of the Government and then Leader of the Government. It was during your tenure that the salary of chairs and deputy chairs was introduced. Have you seen a change in senators' attitudes towards requests to become chair because of that, and did it affect your decisions as leader?

Senator Carstairs: Let me go back to that time, because it was not my desire that chairs or deputy chairs be paid.

Senator Nolin: As you can see, some of us think that maybe we should get rid of that.

Senator Carstairs: Exactly.

Senator Nolin: It is not shared by all of our colleagues.

Senator Carstairs: It was put in place because they were doing it in the House of Commons, and I insisted that there be parity between the House of Commons and the Senate. Had they not chosen to amend the act of Parliament for the house side, I would not have insisted that the Senate side be included.

Quelle serait votre réaction à l'idée d'avoir plus de comités législatifs pour s'occuper strictement de mesures législatives et, par le fait même, répartir le fardeau?

Le sénateur Carstairs: La seule difficulté serait, bien entendu, de décider à quel comité renvoyer la mesure législative. Je peux imaginer, par exemple, un comité qui ne traiterait que des mesures législatives sur les ressources naturelles. Ainsi, tout projet de loi sur l'agriculture, les pêches, l'énergie ou l'environnement serait renvoyé à un seul comité législatif. Quant aux questions liées à la justice ou à d'autres domaines, elles seraient renvoyées à un autre comité législatif. C'est un modèle intéressant.

En passant, dans le cadre de mes recherches sur le mandat de mon père au Sénat, j'ai découvert qu'en 1955, il n'y avait que deux comités au Sénat. Les deux étaient composés de 50 membres. Évidemment, les 50 membres ne se présentaient pas tous à la fois, mais c'est ainsi qu'on procédait à l'époque. Voilà en quoi consistaient les comités. Il s'agissait essentiellement de comités législatifs. Bien entendu, ils devaient même s'occuper de la question du divorce dans la province du Québec.

Le sénateur Stratton: Encore une fois, vous siégez les mardis, mercredis et jeudis. Quand allez-vous trouver un créneau pour ces autres séances? Voilà ma plus grande inquiétude. Pour l'instant, cela semble bien fonctionner; n'oublions pas que d'après la règle des comités, les projets de loi émanant du gouvernement passent avant tout. Tout le reste vient après — études, projets de loi d'initiative parlementaire, renvois du Sénat, et cetera. À cet égard, je pense qu'en gros, le système actuel semble bien fonctionner. Toutefois, si nous créons plus de comités législatifs, quand tiendront-ils leurs séances? Voilà la question fondamentale. Il n'y a pas de place ni le mardi, ni le mercredi ni le jeudi.

Le sénateur Nolin: Sénateur Carstairs, vous avez été leader adjoint du gouvernement, puis leader du gouvernement. C'est durant votre mandat qu'on a instauré le salaire des présidents et des vice-présidents. Avez-vous constaté un changement d'attitude des sénateurs vis-à-vis de la présidence à la suite de cette décision, et cela a-t-il eu une incidence sur vos décisions en tant que leader?

Le sénateur Carstairs: Permettez-moi de nous resituer à l'époque, parce que j'étais contre l'idée de rémunérer les présidents ou les vice-présidents.

Le sénateur Nolin : Comme vous pouvez le voir, certains d'entre nous pensent que nous devrions peut-être nous en débarrasser.

Le sénateur Carstairs : Exactement.

Le sénateur Nolin : Cette opinion n'est pas partagée par tous nos collègues.

Le sénateur Carstairs: La rémunération a été instaurée parce que c'est ce qui se faisait à la Chambre des communes, et j'ai insisté pour qu'il y ait une parité entre la Chambre des communes et le Sénat. Si on n'avait pas choisi de modifier la loi du Parlement pour les Communes, je n'aurais pas insisté pour que le Sénat soit inclus.

My own anecdotal view — and it is anecdotal — is that we have chairs who want to hang on because of the salaries that are paid. I think that is a very bad thing.

Having said that, there is also some anecdotal history that chairs wanted to hang on anyway, whether they were paid or not. People get this idea that they have a right to be the chair of a particular committee. They come and say in no uncertain terms, "I have a right to be the chair of this committee. I have been the chair for 25 years; I have a right to remain the chair of this committee."

It is not always in the best interests of the committee, quite frankly. There are good chairs and bad chairs, in their ability to manage the committee, to manage the work of a committee. It has nothing to do with their ability to be a senator necessarily. It is a particular skill to be the chair of a committee.

Senator Stratton mentioned a related point: references from the Senate. More and more frequently, senators who do not even sit on a particular committee decide they will send off a reference to a committee. The committee has already decided what their work plan is, and all of a sudden, out of the blue, a reference comes over to that committee. I am not talking about legislation; that happens to all committees. I am talking about the reference to study an issue that happens to be of special interest to that particular senator, even though he or she does not sit on the committee to which the reference is being made. The Senate seems to say that sounds like something nice to study, so we pass it without considering what the ramifications of that reference are to the committee.

I think references for committee study should in fact come from the committee, and if senators have something they want that committee to study, they should deal with the committee and then the reference should come via the committee chair and not an ordinary senator.

The Chair: Senator Stratton, any comment?

Senator Stratton: Just very briefly. When it comes to chairs and deputy chairs being paid, the experience is exactly the same as Senator Carstairs has stated. I do not believe they should be paid; however, I believe we should not take a back seat to the House of Commons. I do not think we should back down from that at all. What does it show the public? In my view, it should stay as it is. If the House of Commons decides to back off, then we would back off.

Senator Brown: In the two years and five different committees, the Rules Committee is the only one I have come up with that is what I would call non-partisan. I guess it is because we deal only with words.

To me, the only partisanship in Senate committees should be partisanship generated, first, by the senators' experience, and second, by the interests of the province they represent. Our D'après ce que j'ai pu constater — et c'est juste une observation —, certains présidents ne veulent pas abandonner leur fonction à cause des salaires qui s'y rattachent. Je pense que c'est très grave.

Cela dit, on a aussi observé quelques cas dans le passé où les présidents ne voulaient pas lâcher prise de toute façon, peu importe s'ils étaient payés ou non. Les gens se font l'idée qu'ils ont le droit de présider un comité particulier. Ils se présentent et disent carrément : « J'ai le droit de présider ce comité. Ça fait 25 ans que j'en assume la présidence; j'ai le droit de continuer à présider le comité. »

Très franchement, ce n'est pas toujours dans le meilleur intérêt du comité. Il y a de bons présidents et de mauvais présidents pour ce qui est de leur capacité de gérer les travaux d'un comité. Cela n'a rien à voir avec leur capacité d'être un sénateur. Il faut posséder une qualité particulière pour présider un comité.

Le sénateur Stratton a évoqué un point connexe : les renvois du Sénat. De plus en plus, des sénateurs décident de faire un renvoi à un comité particulier auquel ils ne siègent même pas. Le comité a déjà décidé de son plan de travail, mais voilà qu'un renvoi lui tombe du ciel. Je ne parle pas de projets de loi; cela arrive à tous les comités. Je parle plutôt des renvois pour étudier une question qui concerne tout particulièrement un sénateur donné, même s'il ne siège pas au comité auquel est renvoyée la question. Le Sénat semble dire qu'il serait intéressant d'étudier la question, alors c'est ce que nous faisons, sans examiner les conséquences du renvoi pour le comité.

Je pense que les renvois visant à entreprendre des études en comité devraient, en fait, provenir du comité; si les sénateurs veulent qu'un comité étudie une question, ils devraient en parler au comité, puis le renvoi devrait être fait par la présidence du comité, et non pas un sénateur ordinaire.

Le président : Sénateur Stratton, avez-vous des observations?

Le sénateur Stratton: Juste très brièvement. Pour ce qui est de la rémunération des présidents et des vice-présidents, c'est exactement ce que le sénateur Carstairs a dit. Je ne crois pas qu'ils devraient être payés; toutefois, nous ne devrions pas être en reste par rapport à la Chambre des communes. Je ne pense pas que nous devrions laisser tomber cette question. Qu'est-ce que cela montrerait au public? Selon moi, la rémunération devrait rester là. Si la Chambre des communes décide de l'abandonner, alors nous en ferions de même.

Le sénateur Brown: D'après mon expérience de deux ans au Sénat pendant lesquels j'ai siégé à cinq différents comités, le Comité du Règlement est le seul qui soit, à mon sens, non partisan. Je suppose que c'est parce que nous nous occupons uniquement de mots.

Pour moi, la seule partisanerie qui devrait exister aux comités sénatoriaux est celle basée, en premier lieu, sur l'expérience des sénateurs et, en deuxième lieu, sur les intérêts de la province qu'ils Constitution says that senators shall represent the provinces. Can we not make an effort to remove the politically partisan comments from our committee work?

Senator Carstairs: I would invite you to attend some meetings of the House of Commons, where partisanship comes at a whole new level. My experience of 15 years in the Senate is that our Senate committees, for the most part, are very non-partisan.

First, Internal Economy and Rules are special committees. They deal with the functioning of the Senate as an institution, and therefore there is very little partisanship found in either Internal Economy or the Rules Committee. In terms of policy committees, you will find that there is not very much partisanship when special studies or policy studies are being done. There is much more partisanship on legislation, and that is the nature of the legislative beast. There is some partisanship in that particular issue.

However, having sat on a number of partisan committees in the Manitoba legislature, I must say that then when I came to this place, I was delighted with the lack of partisanship at the committee stage. There is lots of partisanship in the Senate, and there should be, in speeches for or opposed to a bill, but in committees, I have been singularly impressed with the lack of personal attacks, the lack of partisanship shown and the attitude toward witnesses. It is often said to me by witnesses before committees that it is much more demanding to appear before a Senate committee than a House of Commons committee, because when you go to a house committee, you just expect the partisan attacks. When you come to a Senate committee, you are forced to be knowledgeable about the thing about which you are appearing. You will get tough questions from both sides without the same level of partisanship.

Senator Stratton: I would just note that I have a meeting at 11:30, so that puts a time limit on how long I can be here.

Senator Brown: I would like to take a bit of issue with Senator Carstairs. I have 25 years of experience in testifying before different committees under different premiers and prime ministers, in the Commons and in all of the provinces of this country. It is the one place where maybe partisanship should not take place, and I have experienced it almost every day in the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and in others. It is not useful, and it is the one place where this institution should make every effort to speak to the interests of the senator of the experience they have, and they should also speak to the interests of their own province, because that is what it says in the Constitution.

The Chair: Before turning to Senator Robichaud and asking him to put his question, I would like to apologize to Senator Robichaud. He was on the list earlier, and I misread the list. I am sorry that I did not take you in your turn.

représentent. Notre Constitution stipule que les sénateurs doivent représenter les provinces. Ne pourrions-nous pas faire un effort pour enlever tout commentaire partisan des travaux de notre comité?

Le sénateur Carstairs: Je vous invite à assister à certaines des réunions de la Chambre des communes, où la partisanerie prend une toute nouvelle dimension. D'après mon expérience de 15 ans au Sénat, les comités sénatoriaux sont, pour la plupart, très impartiaux.

Tout d'abord, sachez que le Comité de la régie interne et le Comité du Règlement sont des comités spéciaux. Ils se penchent sur le fonctionnement du Sénat en tant qu'institution et, par conséquent, on trouve très peu de partisanerie dans ces deux comités. En ce qui concerne les comités des politiques, vous verrez qu'il y a très peu de partisanerie quand ils sont saisis d'études spéciales ou d'études d'orientation. On constate beaucoup plus de partisanerie quand il est question de mesures législatives à cause de la nature même de l'appareil législatif. Il y a un certain parti pris relativement à cette question particulière.

Toutefois, ayant moi-même siégé à plusieurs comités partisans à l'Assemblée législative du Manitoba, laissez-moi vous dire que quand je suis venue ici, j'ai été ravie de voir à quel point il n'y avait pas de partisanerie au niveau des comités. Il y en a beaucoup plus au Sénat, et à juste titre, dans les discours pour ou contre un projet de loi; toutefois, en comités, j'ai été particulièrement impressionnée par l'absence d'attaques personnelles, par l'absence de parti pris et par l'attitude vis-à-vis des témoins. Les témoins me disent souvent qu'il est beaucoup plus exigeant de comparaître devant un comité du Sénat qu'un comité de la Chambre des communes parce que quand on se présente devant un comité de la Chambre, on s'attend tout simplement à des attaques partisanes. En revanche, devant un comité sénatorial, on est obligé de bien connaître le dossier pour lequel on comparaît. On vous posera des questions difficiles des deux côtés, sans le même niveau de parti pris qu'à la Chambre.

Le sénateur Stratton: Je veux juste vous signaler que j'ai une réunion à 11 h 30, de sorte que ma présence ici est limitée.

Le sénateur Brown: Je m'inscris en faux contre le sénateur Carstairs. J'ai témoigné devant divers comités pendant 25 ans et ce, sous différents premiers ministres tant au niveau fédéral que provincial, à la Chambre des communes et dans l'ensemble des provinces du pays. Le Sénat est peut-être le seul endroit où la partisanerie ne devrait pas avoir lieu, mais j'en observe des signes presque tous les jours au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et dans d'autres. Ça n'est pas utile, et c'est le seul endroit où notre institution devrait déployer tous les efforts pour parler des intérêts des sénateurs et de leur expérience; ils devraient également tenir compte des intérêts de leur province, parce que c'est ce qui est stipulé dans la Constitution.

Le président : Avant de céder la parole au sénateur Robichaud pour lui permettre de poser sa question, j'aimerais lui présenter mes excuses. Il était sur la liste des intervenants au tour précédent, mais j'ai mal lu. Je suis désolé de ne pas vous avoir donné la parole.

[Translation]

Senator Robichaud: Should we continue to abide by the agreement reached several years ago concerning newly created committees? It was agreed that these committees must sit on Mondays and cannot rotate their schedules with the other committees or meet another day of the week.

[English]

Senator Carstairs: There could be a little bit more flexibility, Senator Robichaud. We know some committees do not sit twice a week in their time slot. We know others always sit twice a week, the Legal Committee being one. Never, ever does it not sit in its two time slots a week. Other committees do not necessarily sit in their time slots. It would seem to me that we could have some kind of booking system whereby, a week before the committee was to sit, the time slots had to be booked. That might open up some opportunities for the Monday committees to sit on other days of the week. We have never gone to that kind of system. We have always said, "All right, it is absolutely carved in stone that you get these particular times. It does not matter whether you apply for them or not, they are there." Maybe we could find some more flexibility. I think particularly of the Standing Senate Committee on Official Languages. That is the one that concerns me more than others.

The reality, as Senator Stewart used to say, is that the Toronto-Ottawa-Montreal people, the TOM club, can be here on a Monday and not have to fly in on a Sunday. If you live in the West, particularly Alberta and British Columbia, in order to be here for a Monday meeting, you usually have to fly in on Sunday night, and that puts you at a significant disadvantage for Monday meetings. That is not equitable and not fair.

The Standing Senate Committee on Official Languages used to sit when the Senate sat, because it was a joint committee.

The Chair: Senator Robichaud was a member of it.

Senator Carstairs: Exactly. I am wondering whether we could not experiment with a booking system, where committees had to book a week or two weeks ahead of time, and then some time could be freed up for other committees. We are very tight in terms of time. The other thing that could be looked at is whether we allow one or two committees to sit while the Senate is sitting. The house does that on a regular basis. We do not. Should we?

It is interesting that in the House of Commons after Question Period there are frequently fewer people there than in the Senate, and yet we are one third the size. It is not because they are not working; it is because they are off at their committees. I do not think I would like all committees to sit, but maybe we could try it for one or two committees to see whether that works. We certainly do it under special circumstances. If we have urgency

[Français]

Le sénateur Robichaud: Est-ce qu'on devrait toujours respecter l'entente prise il y a quelques années en ce qui a trait aux nouveaux comités qui ont été créés? C'est-à-dire qu'ils doivent siéger les lundis et qu'ils n'ont aucune chance de faire la rotation avec les autres comités afin de pouvoir siéger d'autres jours de la semaine?

[Traduction]

Le sénateur Carstairs : On pourrait faire preuve d'un peu plus de souplesse, sénateur Robichaud. Nous savons que certains comités ne siègent pas deux fois par semaine dans les créneaux qui leur sont accordés. Nous savons que d'autres siègent sans faute deux fois par semaine, par exemple le Comité des affaires juridiques qui ne manque jamais ses deux rendez-vous hebdomadaires. D'autres comités encore ne siègent pas nécessairement dans leurs créneaux. Il me semble que nous pourrions mettre en place une sorte de système de réservation qui nous permettrait de réserver des créneaux une semaine avant la séance prévue d'un comité. Ainsi, les comités du lundi pourraient avoir la possibilité de siéger d'autres jours de la semaine. Nous n'avons jamais utilisé ce genre de système. On s'est toujours dit : « Bon, voici les heures auxquelles se tiendront nos réunions; c'est coulé dans le béton. Peu importe si on en a besoin ou non, ces créneaux restent là. » Nous pourrions peut-être faire preuve de plus de souplesse. Je pense particulièrement au Comité sénatorial permanent des langues officielles. C'est celui qui m'embête plus que les autres.

La réalité, c'est que les gens de Toronto-Ottawa-Montréal ou le club TOM, comme le disait le sénateur Stewart, peuvent être ici le lundi sans être obligés de prendre l'avion le dimanche. Par contre, si vous vivez dans l'Ouest, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, pour assister à une réunion le lundi, il faut d'habitude prendre l'avion le dimanche soir, ce qui vous place dans une situation très désavantageuse pour les réunions des lundis. Ce n'est ni équitable ni juste.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles avait l'habitude de siéger durant les séances du Sénat parce qu'il s'agit d'un comité mixte.

Le président : Le sénateur Robichaud en faisait partie.

Le sénateur Carstairs: Exactement. Je me demande si nous ne pourrions pas mettre à l'essai un système de réservation, dans le cadre duquel les comités devraient réserver leurs séances une ou deux semaines à l'avance; ainsi, on pourrait libérer du temps pour d'autres comités. Les créneaux sont très limités. L'autre solution qu'on pourrait envisager, c'est la possibilité de permettre à un ou deux comités de siéger en même temps que le Sénat. La Chambre le fait régulièrement, mais pas nous. Devrions-nous lui emboîter le pas?

Il est intéressant de noter qu'à la Chambre des communes, après la période des questions, il y a souvent moins de personnes qu'au Sénat, et pourtant nous sommes trois fois moins nombreux que les députés. Ce n'est pas parce qu'ils ne travaillent pas; c'est parce qu'ils siègent à leurs comités. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'on devrait procéder ainsi pour tous les comités, mais on pourrait peut-être l'essayer avec un ou deux comités afin de voir

with a certain piece of legislation having to get through in a short period of time, we allow the committee to sit while the Senate is still sitting. It is a flexible situation that I think we need to address.

Senator Stratton: I do not have a problem with committees sitting while the Senate is sitting once we are out of government business. That is critical because that is when instant votes and instant debates can take place. It is important that we recognize that. I do not think we should handcuff the work of the committees simply because they should not sit while the Senate is sitting, so I do not see a problem with that, with that one proviso.

The Chair: What about something like reports of committees? A committee might be reporting on an important bill, and there could be an important debate and votes on that.

Senator Stratton: Senator Carstairs' recommendation was that some flexibility be built in. We do not have meetings while the Senate is sitting because of that issue. You can get into private members' bills and there can be votes on those, but if there is a vote on it, there is a 30-minute bell. We have gone to 30-minute bells primarily because of people in the Victoria Building having to get over, and 15-minute bells do not hold any more simply because of that. I would get too much trouble if we had 15-minute bells. The people in the Victoria Building would say, "I could have made that." For the most part, the best way to look at it is to try it and see whether it works. If it does not work, then cut it out.

The Chair: I did have some questions to ask, but it is now 11:30 and our time for meeting in this committee is up, and others have to leave. Thank you both very much. It has been useful. You have raised a number of important points that the steering committee will look at. Ms. Lank will be coming next week, and she will be addressing a number of the issues everyone has raised today.

(The committee adjourned.)

les résultats. En tout cas, c'est ce que nous faisons dans des circonstances spéciales. En cas d'urgence, par exemple si une mesure législative doit être adoptée dans un court délai, nous permettons au comité de siéger en même temps que le Sénat. Selon moi, on devrait songer à une telle possibilité sur le plan de la souplesse.

Le sénateur Stratton: Je ne vois pas d'inconvénient à ce que les comités siègent en même temps que le Sénat, une fois que nous avons terminé les affaires émanant du gouvernement. C'est un point essentiel parce que c'est à ce moment-là qu'on peut procéder à des votes et à des débats spontanés. Il est important de reconnaître ce point. À mon avis, on ne devrait pas paralyser les travaux des comités du simple fait qu'ils ne peuvent pas siéger en même temps que le Sénat; alors, je ne suis pas contre cette idée, mais à cette condition.

Le président : Qu'en est-il des rapports de comités? Un comité pourrait rendre compte d'un important projet de loi, et il pourrait s'ensuivre un important débat et des votes.

Le sénateur Stratton: Ce que le sénateur Stratton propose, c'est de faire preuve d'une certaine souplesse. Les comités ne siègent pas en même temps que le Sénat justement à cause de ce problème. Il nous arrive parfois d'entreprendre l'étude de projets de loi d'initiative parlementaire pour lesquels nous pouvons être appelés à voter, auquel cas le timbre se fait entendre pendant 30 minutes. Nous sommes passés à la sonnerie de 30 minutes principalement pour permettre aux gens à l'édifice Victoria d'aller voter; la sonnerie de 15 minutes ne tient plus à cause de cette raison. J'aurais beaucoup de mal si le timbre sonnait pendant 15 minutes. Les gens à l'édifice Victoria se demanderaient s'ils pourraient y arriver. Bref, la meilleure façon de procéder, c'est de mettre à l'essai le système proposé et de voir s'il fonctionne. S'il ne fonctionne pas, alors ne l'utilisons pas.

Le président: J'avais quelques questions à poser, mais il est maintenant 11 h 30 et notre temps est écoulé; en plus, il y a des gens qui doivent partir. Je vous remercie beaucoup, tous les deux. C'était utile. Vous avez soulevé plusieurs points importants que le Comité de direction ne manquera pas d'examiner. Mme Lank viendra la semaine prochaine pour aborder certaines des questions que nous avons soulevées aujourd'hui.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada – Publishing and Depository Services Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Senate of Canada:

The honourable Colin Kenny, Senator;

The honourable Sharon Carstairs, P.C., Senator;

The honourable Terry Stratton, Senator.

TÉMOINS

Sénat du Canada:

L'honorable Colin Kenny, sénateur;

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., sénateur;

L'honorable Terry Stratton, sénateur.